

# LA MODERATION TRIOMPHE A LA LIGUE ARABE

Voir notre information en page deux

## LES CLASSES MOYENNES FONT LA SOLIDITE D'UNE NATION

EN DEPIT de forces religieuses très puissantes, tous les pays du Moyen-Orient et du Sud-Asiatique sont très perméables aux propagandes subversives, notamment à la contagion communiste à cause de leur instabilité sociale. Cette instabilité provient d'un déséquilibre dans la construction de cette pyramide que présente toute nation organisée.

Les assises inférieures certes, sont très larges, mais beaucoup trop étendues et inconsistantes, comme posées sur des sables mouvants formées par une plèbe agricole innombrable, plutôt passive, pourtant aux colères soudaines, et par un prolétariat industriel en formation et en perpétuelle fermentation. Puis, au sommet, il y a une aristocratie, ou, plutôt une ploutocratie insolente et jéjasseuse, pratiquement ignorante, et qui ne s'intéresse qu'au progrès qui lui apporte des satisfactions matérielles.

Entre ces deux assises, il y a «les classes moyennes» qui font la solidité de l'ensemble, mais qui sont ici, singulièrement étriquées et que les difficultés de la vie rendent de plus en plus vulnérables. Par contre, leur solidité a permis à l'Europe occidentale de repousser l'invasion communiste que les destructions et la misère, consécutives au conflit, avaient rendue, semblait-il, irrésistible.

En France, cette classe moyenne qui a fait toujours la solidité de la nation à travers toutes les vicissitudes de son histoire, est essentiellement composée par une vigoureuse et saine paysannerie.

C'est ce fait qui a été compris par notre jeune, éminent et dynamique ministre de l'Economie nationale, S.E. le Dr. Hamed bay Zaki.

Aussi, le voyons-nous poursuivre une politique cohérente pour distribuer aux fellahs les terres de l'Etat, les terres gagnées sur l'eau et le désert et les élever à la dignité et à la responsabilité de petits propriétaires. Le jeune ministre s'en est d'ailleurs expliqué en ces termes :

« Nous cherchons en effet à créer une classe de petits propriétaires et de propriétaires moyens, dont l'apparition nous sera d'un grand secours pour accomplir certaines réformes sociales et pour réaliser le progrès d'ordre social. Ils seront une sauvegarde contre les principes subversifs et aideront par leur présence la politique d'un gouvernement, qui cherche à augmenter la superficie des terrains cultivables ».

Cette politique est d'une sagesse absolue pour le moment, au même temps qu'elle prévoit le développement des ressources alimentaires pour une population dont la fécondité, à elle seule, constitue un grand danger pour un avenir prochain.

Mais, si d'un côté on cherche à créer une véritable classe moyenne agricole, il ne faut pas, de l'autre, s'acharner à «prolétarianiser» la petite bourgeoisie des villes.

En Egypte, elle existe, ou, plutôt, il existait une petite bourgeoisie relativement nombreuse et qui, satisfaite, alliait à la recherche du progrès, la volonté de maintenir l'ordre social. Cette classe est, ou, était formée par les bénéficiaires des professions libérales, les petits commerçants, les artisans, les employés de banque et d'administration et, enfin, par les fonctionnaires.

Avant guerre, ces derniers, par exemple, avec un traitement de début de douze livres, s'élevaient progressivement à trente ou quarante livres étaient des « messieurs ». Ils étaient honorés, enviés dans leur quartier quand ils passaient avec leur serviette qu'on croyait bourrée de secrets d'Etat... Aujourd'hui, ils ne sont que de pauvres bougres que méprise l'analphabète mercantile matélassé de banknotes.

La Vie chère a fait déchoir ces fonctionnaires, gardiens farouches de l'ordre social dont ils étaient des bénéficiaires, du rang de petits bourgeois à la classe d'humbles prolétaires pleins de révoltes parce qu'ils se sentent exploités. Il en est de même pour tous leurs confrères travaillant dans la banque, le commerce et l'industrie.

Une politique économique imprévoyante les a déclassés et désaxés. Lorsque le coût de la vie avait manifesté une ascension qu'on jugeait intolérable, l'Etat intervenait avec ses « bonus » : remède qui aggrave le mal. A peine un « bonus » était-il décidé, avant, même, qu'il fut appliqué, le coût de la vie souffrait une nouvelle ascension. Résultat: le malade qu'on veut soulager voit sa position empirer pendant que l'Etat était vidé de ses ressources accumulées et, lancé sur la voie des expédients.

Or, toute cette petite bourgeoisie qu'on prolétarianise, va devenir un grave danger social. Déjà, on peut s'en apercevoir et il est temps, grand temps de réagir vigoureusement. Pendant que notre jeune ministre de l'Economie Nationale poursuit sa clairvoyante politique agricole, il est urgent de rendre à cette petite bourgeoisie qui se décline, l'aisance qui lui donnait la volonté de « maintenir ».

Pour cela, il n'y a pas cinquante méthodes. Il n'y en a que deux : tout d'abord, et d'urgence, juguler la vie chère puis PRODUIRE. Pour PRODUIRE sur tous les terrains de l'activité nationale, il faut renoncer aux préjugés, aux passions, au faux nationalisme et prendre toutes les mesures destinées à favoriser les entreprises et toutes les bonnes volontés.

Caveant Consules !

A. BEZIAT.

لا صوتا حتى لاورينت

# La VOIX de l'ORIENT

10 ANS ORGANISME DE CONCORDE NATIONALE

IIIème ANNEE — No. 119

Directeur politique : A. BEZIAT

JEUDI 15 MARS 1951

## En l'an 1 de sa république, l'Inde voudrait constituer la troisième force mondiale: la FORCE PACIFIQUE

L'INDE a célébré, le 26 Janvier, le premier anniversaire de la fondation de la République. A cette occasion, les troupes indiennes, à pied, à dos de chameau ou à bord de chars de combat, ont, dans le vrombissement des appareils à réaction de l'Indian Air Force, défilé devant le Président Rajendra Prasad qui, quelques jours plus tard, allait, manant le rouet — symbole de l'éternel gandhien, — filer le coton pour commémorer la mort du Mahatma, apôtre de la Non-Violence.

L'Inde est fertile en contrastes de ce genre. Marquant les extrêmes, elle émerge peu à peu d'une gangue moyenâgeuse pour devenir une grande puissance moderne. Cette entreprise de longue haleine présente des problèmes posés à une échelle inconnue en Europe, et son issue constituera un facteur déterminant de la physiologie future de l'Asie.

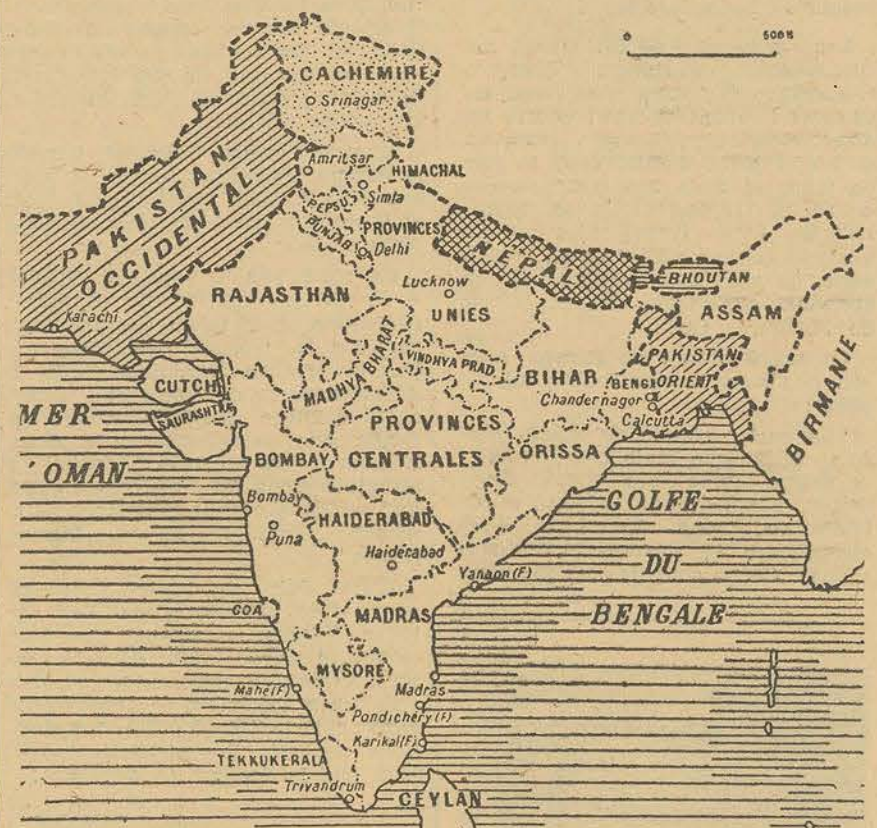
### L'INDE. PUISSANCE INTERNATIONALE MEDIATRICE

Le phénomène le plus marquant de la première année de la République indienne, c'est l'importance accrue qu'elle a acquise sur la scène internationale. Le rôle qui paraissait lui devoir être imparti re-

venait une importance essentiellement régionale et il a fallu l'implication du régime communiste en Chine surtout la guerre de Corée pour qu'elle soit brusquement placée en vedette internationale.

Jusqu'ici, à l'O.N.U., on ne l'avait vu apparaître que dans de petites rôles, quand elle venait exprimer ses griefs contre le Pakistan au sujet du Cachemire, justifier son intervention dans le royaume d'Haidarabad, ou plaider pour les nationaux indiens fixés en Afrique du Sud. Sa vocation de leader asiatique, elle l'avait affirmée en convoquant, en Janvier 1949, une conférence régionale pour protester contre la deuxième action militaire hollandaise en Indonésie. Cette initiative exerça une influence certaine sur la solution ultérieure du conflit hollandais-indonésien. Mais, quand éclata la guerre de Corée, les démarches indiennes eurent un plus grand retentissement encore.

Dès le début du conflit, la diplomatie indienne ne ménagea pas ses efforts pour abréger les hostilités. Si toutes ses tentatives de médiation sont jusqu'ici demeurées inefficaces, il n'en résulte pas moins que la « présence » indienne s'est affirmée, avec une autorité de plus en plus grande et un prestige accru. Savoir si l'Inde pourra se maintenir sur la voie médiane qu'elle a choisie, c'est évidemment la question qui se pose à l'aube de la deuxième année de la République. M. Nehru a toujours eu le souci de souligner que son neutralisme ne constitue pas une prise de position négative et qu'il implique seulement la liberté de prendre chaque décision en toute indépendance, en seule considération de l'intérêt national. Il est donc difficile de prévoir l'orientation que prendra la politique extérieure dans les mois ou les années qui viennent. Tout au plus peut-on augurer que les dirigeants indiens feront tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir leur pays à l'écart d'une conflagration mondiale éventuelle.



Cette carte montre la position paradoxale du Pakistan dont une partie se trouve au Nord-Ouest et l'autre, au Nord-Est de la République de l'Inde. Le Pakistan dépourvu d'unité politique et économique, n'a qu'une unité religieuse.

## “ NOUS DEVONS FAIRE LA PAIX AVEC ISRAEL ”

(Mtre. Salama Moussa)

Le grand journaliste, Salama Moussa, wafdiste de la première heure et resté toujours fidèle aux idées de feu Saad Zaghloul et du vénéré Président, Moustapha El Nahas, a publié, dans un important journal de province, « Al Inzar » de Minieh, l'article suivant qui a eu un grand retentissement :

Hossen el Godaour, l'avocat bien connu, lors du procès des Frères Musulmans, disait : « Les politiciens et les généraux nous ont poussés à entreprendre une campagne militaire qui n'avait aucune raison d'être et dont les buts sont jusqu'aujourd'hui obscurs. » J'avais, depuis 1948, mis en garde le pays contre le danger d'une guerre ouverte contre les Sionistes. Je n'en voyais pas la nécessité, alors, aujourd'hui, j'en déplore les résultats désastreux. Deux grandes puissances comme l'Amérique et la Grande-Bretagne avaient décidé l'établissement de cet état, et nous ne pouvions nous mettre au travers de leurs plans. Quand bien même nos troupes auraient balayés les Juifs, les Anglo-Américains nous auraient intimé l'ordre de revenir vers nos frontières.

pour établir l'Etat d'Israël. Nous nous sommes alors réveillés, et avons lutté contre un ennemi puissant. Mais la guerre ne nous a rien apporté et nous nous ressentons encore des pertes énormes que nous avons dû subir.

(Lire la suite en page 8)

## LES ETATS ARABES NE PEUVENT SONGER A LA NEUTRALITE...

Mais le marchandage est permis (Du journal « Al Urdun » d'Amman)

COMMENT voulez-vous que les Etats arabes puissent adopter une politique de neutralité quand plusieurs d'entre eux ont été, avec un ou plusieurs Etats occidentaux, par des traités d'amitié et d'alliance, dont les clauses seront immédiatement applicables, en cas d'agression ? Comment voulez-vous qu'un Etat arabe puisse déclarer qu'il reste à l'écart de ce conflit et respecter les obligations qu'imposerait cette neutralité, alors que les forces d'une certaine nation stationnent sur son propre territoire, y ont construit des camps retranchés et des fortifications qui peuvent servir aussi bien pour la défense du territoire que pour riposter, si les clauses des traités qui nous lient ne sont pas respectées.

Nous comprenons que l'Inde puisse se réclamer d'une politique de neutralité. Son vaste territoire, le chiffre élevé de sa population, la préparation de son armée lui donnent les moyens de repousser toute agression. Nous aurions compris aussi que les Etats arabes eussent prétendu à



Rajendra Prasad

(Lire la suite en page 8)

(Lire la suite en page 8)

### PEUT-ON LE DIRE ?

## Une querelle de programmes

JE SUIS un peu en retard pour cet article, mais d'autres sujets m'avaient préoccupé. Lorsque la troupe italienne d'opéras nous quitta pour Alexandrie, il y eut, entre critiques patentés, une petite joute amusante pour les esprits attentifs, car elle fut fort bien émaillée ou camouflée.

Un hypercritique qui « sévit » dans nos grands quotidiens et qui n'apprécie l'art que lorsqu'il est hermétique, la musique que lorsqu'elle est sans mélodie, la poésie, bien désoignée, sans rythme ni rime, la peinture sans dessin... mais, le tout à grandes prétentions métapsychistes... a prononcé « ex-cathédra » la condamnation des programmes de nos troupes d'opéras.

« Quand voudra-t-on renoncer à cette musique sirupeuse, banale, primitive des sempiternelles rengaines de Verdi et Puccini pour nous donner des œuvres dignes de nos cerveaux évolués... »

Tel est, à peu près, le thème soutenu par notre hypercritique. L'écrivain infiniment spirituel qui signe : Claude de Rives, lui à répondu à peu près, ceci : « Si l'on faisait une enquête parmi les « consommateurs », la Tosca ou Rigoletto seraient plébiscités à la quasi unanimité... donc les programmes répondent aux désirs des « cochons de payants ». Toutefois, l'ami Claude insinue qu'on pourrait bien admettre un de ces opéras de haute intellectualité. Mais, dans ce cas, notre station de radiodiffusion devrait plusieurs mois à l'avance, nous entraîner sur cette musique afin que les spectateurs puissent y comprendre quelque chose... Merci bien, mon cher Claude, pour votre pertinente réponse... ad usum delphini.

Au sujet des programmes, je ferai remarquer que, parmi les grands succès classés, le choix qu'ils effectuent est par trop uniforme. Il y a certaines œuvres qui chantent dans toutes les mémoires et qu'on ne donne jamais. Evidemment, je ne parle pas de ces « sommets » du « bel canto » comme les Huguenots ou l'Africaine... Il y faudrait des troupes qu'aucun impresario ne saurait rassembler dans notre petit théâtre-salon. Ah ! si nous avions le grand théâtre à trois mille places nécessaire à notre prestige national et à la réussite de nos saisons touristiques, nous verrions — cher M. Meriel, malgré vos anathèmes — ces « grandes machines » faire salle comble, quinze jours durant, et laisser de beaux bénéfices aux impresarios.

Dr. Taha Hussein pacha qui, de votre baguette magique faites jaillir universités et écoles en notre beau pays, ne pouvez-vous sur cet immense terrain vague de la place Maillieh, faire surgir « ce grand théâtre » qui n'est pas un luxe, mais une nécessité publique ?

LE HURON.

N.B. Je prie mes lecteurs de se transporter, page deux, pour y lire : La querelle sur « Cyrano ».

## Expulsion des condamnés, étrangers ou apatrides et des réfugiés...

par S.E. I. R. Feldman bey

DANS notre dernier article (voir No. 115 du 15 février 1951), nous avons exposé le problème de l'expulsion des étrangers non condamnés. Nous avons également parlé du refoulement, qui est en quelque sorte une expulsion au premier degré et dépourvue de toute forme.

Nous nous proposons d'exposer ici le problème de l'expulsion des condamnés étrangers ou apatrides, après leur libération ainsi que celui de l'expulsion des réfugiés.

Ce problème était à l'ordre du jour de la VIIe Conférence Internationale pour l'unification du droit pénal, tenue au Caire en 1939 sous le Haut Patronage de Sa Majesté Farouk Ier Roi d'Egypte et présidée par l'éminent jurisconsulte Say Excellence Abdel Hamid El-Kadi. Le juge à la Cour d'arbitrage international de la Haye, nous enmes alors l'honneur d'être désigné comme Secrétaire Général du Comité d'Organisation de la dite Conférence et nous avons publié en un volume tous les actes y afférents. Aussi aurons-nous l'occasion de puiser dans les dits actes, l'exposé du problème et les solutions qu'il s'imposent.

Nous avons tous été témoins des persécutions et des expulsions en masse, d'avant et d'après guerre. Cette situation, jointe à la rapidité des moyens de transports et communications modernes ont fait affluer, dans bien des pays, un nombre exceptionnel d'étrangers. Les difficiles conditions d'existence de la plupart de ces déracinés, lesquelles deviennent de plus en plus précaires du fait de la préférence accordée aux travailleurs nationaux, ont déterminé souvent, dans certains pays, heureusement pas en Egypte, une criminalité élevée. Jugé quelquefois sans indulgence, le délinquant étranger risque, en outre, de voir sa peine s'aggraver d'une sanction supplémentaire le frappant d'expulsion et par ricochet frappant le plus souvent son innocente famille.

Tant qu'il s'agit de l'expulsion d'un ressortissant d'un Etat étranger, une certaine courtoisie internationale en adoucit l'application, mais la mesure est appliquée sans contrôle et avec les suites les plus graves à celui que ne reçoit plus le pays auquel il appartient ou qui ne peut se réclamer d'aucune nationalité. Et, il faut reconnaître qu'à notre époque, l'imprécision et les lacunes des traités comme les causes de déchéance de nationalité, introduites dans certaines législations, ont considérablement accru le nombre des apatrides.

(Lire la suite en page 7)

ANWAR WAGDI, magnat du Cinéma Egyptien, ayant présenté FAROUZ l'enfant prodige de YASMIN qui a été chaleureusement acclamée par 250.000 personnes, nous donne l'occasion de la revoir dans un nouveau chef-d'œuvre de la « Sherket El-Afiam El Motaheda ».

**FAROUZ HANEM**

avec **TAHIA CARIQCA HASSAN FAYEK**

A partir d'aujourd'hui au **CINEMA KURSAAL** RUE EMAD EL DINE - TEL. 40459

RESERVEZ VOS PLACES A L'AVANCE!

SOUS-TITRES EN FRANÇAIS — 4 SPECTACLES PAR JOUR

**Institut VINCENT**

SHEPHERD'S HOTEL

Y.B.L. 7700C

Traitement scientifique ultra-moderne contre L'EMBOINTEMENT BAINS DE VAPEUR Cabine individuelle Accélération thermique instantanée

CULTURE PHYSIQUE et MASSAGES ESTHÉTIQUES par des professeurs diplômés A L'INSTITUT ou à DOMICILE



# La Voix de l'Orient

ADMINISTRATION, REDACTION ET PUBLICITE : 5, Rue Kasr-el-Nil, Tél. 78696 — LE CAIRE

Administrateur : D. CAZES

IMPRIMERIE : 16, Rue Guenena — Tél. 78629  
Services alexandrins : M. E. J. Konen,  
36, Rue Nébi Daniel, Alexandrie

Nos services parisiens sont assurés par M. Xavier Baudoin  
Rue de Vaugirard 240 — Paris XV — France

Nos services de Rome sont assurés par notre correspondant M. Aldo de Quarto, Via Buonarroti 30 — Rome — Italie.

## BULLETIN POLITIQUE

### L'instabilité de l'impôt trouble notre économie

L'ETAT est à la recherche de nouvelles ressources financières. Oui, certes, cela ne date pas d'hier, encore moins de ce matin, mais ce qui était imprévu et qui est inspiré, c'est le fait que l'Etat, qui a augmenté l'impôt hier, veuille l'augmenter davantage ce matin.

L'Etat est en pleine voie de développement. Ses fonctions tous les jours plus étendues surcroissent ses besoins. Mais son développement était prévu depuis longtemps déjà. Et il suit une courbe ascendante dont le tracé est supposé avoir été dessiné et précisé à l'avance par plus d'un organisme à la fois. Au surplus, le décompte avait été fait des besoins nouveaux qui répondent à ce développement. Il y a à peine quelques mois, le taux de l'impôt était haussé d'un ou de plusieurs crans par une loi de réforme fiscale qui est entrée en vigueur, non sans faire quelque bruit. Il a suffi de quelques semaines pour que le trésor se rende compte qu'il s'est trompé dans l'estimation de ses recettes et dépenses, et qu'il avait besoin davantage d'argent. En allant au plus court, il a soudain songé à relever encore une fois ce taux de l'impôt sur le revenu.

Le contribuable qui paie ne sait plus faire ses calculs car il dispose d'un budget plutôt précis. Et il le conçoit, le fixe et l'arrête au début de l'année. Mais, voici qu'à peine « parti » il se trouve obligé de réexaminer ses chiffres, de revoir son mode d'organisation, de retourner sur ses pas !...

Il y a surtout l'« entrepreneur », celui qui par définition assume la responsabilité du succès et de l'échec d'une entreprise, évalue ses bénéfices et ses pertes et, qui étant, précisément, un « entrepreneur », entreprend toujours d'ouvrir des voies nouvelles, de créer de nouvelles valeurs en découvrant de nouvelles ressources. Cet « entrepreneur » peut être aussi bien un Egyptien qu'un étranger timide et hésitant devant l'inconnu qui s'offre à lui mais qui peut tout de même « se décider ». Si on l'encourage. Cet « entrepreneur » a étudié et a réfléchi. Il a réfléchi sur les chances de succès de ce qu'il veut créer. Et son analyse a été minutieuse, ses chiffres ont été établis à quelques millièmes près. Mais, voici qu'en un clin d'œil ses plans deviennent caducs et que son ingénieux échafaudage s'écroule en faisant quelquefois, pas mal de dégâts. Songe-t-on à toutes ces conséquences en haut lieu ? Et l'imagination officielle peut-elle se représenter ces humbles images ?

Au surplus, toutes nos lois fiscales ont été « dotées » et munies de rétroactivité. De cette rétroactivité malsaine condamnée par tous les manuels de Droit de tous les pays du monde, y compris le nôtre, et que l'on apprend à exécuter sur les bancs de la 1ère année des Facultés de Droit.

En Egypte, dont le Parlement est par définition, bon enfant, et docile, la rétroactivité est législative et non juridique. C'est-à-dire que la rétroactivité qui est mise à la porte, pour ainsi dire, par les règles normales de l'interprétation juridique, rentre et s'installe dans nos lois par la porte grande ouverte du Parlement, en passant par ses deux Chambres. Mais la constitution n'est-elle pas ainsi quelque peu violée ? Ca vaudrait la peine d'y consacrer une étude...

Il existe aussi une autre porte, rarement heurtée, il est vrai, par laquelle la rétroactivité se faufile et pénètre : c'est celle de l'interprétation tardive et « corrective » des lois. Nous venons d'en voir l'exemple : l'impôt foncier sera porté au double, à partir de 1949, parce que l'Etat, qui s'est trompé, et avoue s'être trompé pendant deux bonnes et longues années, n'a pu, pendant ces deux années, que la moitié de ce qui lui est dû et veut se rattrapper et obliger le peuple des contribuables à réparer sa faute !...

Mais, si l'ancienne interprétation de la loi est reconnue fautive par l'Etat, il reste à savoir si l'Etat ne s'est pas de nouveau trompé, en reconnaissant tardivement sa propre faute.

Cela, à coup sûr, le Conseil d'Etat nous le dira un jour. Mais, en attendant, une atmosphère de méfiance n'a-t-elle pas déjà été créée ?

Et si l'on ne doute pas de la bonne foi de l'Etat, n'a-t-on pas le droit de douter désormais de sa volonté ?

ANTAR.

## Échos des SPORTS

### FOOTBALL

#### Coupe Fouad Ier

Le match de la première série pour la coupe Fouad Ier qui eut lieu entre notre sélection du Caire et celle de la Basse-Egypte, se termina par la victoire des Caiotes par 2 buts contre 1 seul. Les résultats de la première mi-temps étaient 2-1 en faveur des nôtres. Dès le début les joueurs de la sélection du Caire maîtrisèrent le champ et dominèrent la balle. A la 6ème minute ils marquèrent leur premier but et ne tardèrent pas à

le confirmer par un second goal qu'ils marquèrent à la 16ème minute. Mais les hôtes, pris au dépourvu, reprirent confiance et, récupérant leur confiance ne tardèrent pas à faire sentir leur présence et attaquèrent énergiquement. Quatre minutes avant la fin de la première mi-temps ils arrivèrent à marquer le premier but. La seconde mi-temps, équilibrée entre les équipes ; avance contre les Caiotes, suite d'attaques, mais les Caiotes saisièrent l'occasion et marquèrent leur troisième but à la 28ème minute.

### HOCKEY

#### Arsenal v/ E.S.R.

Au Hockey, l'Arsenal S.C. vient de vaincre l'E.S.R. par 3-0. La première mi-temps donnait comme score 0-0.

Des deux côtés le jeu commence lent et dur jusqu'à la fin de la première partie. Mais à la seconde Abdel Azim réussit à placer un premier but qu'il ne tarda pas à suivre par un second. Ramzi à son tour imitant son co-équipier plaça à son tour un troisième goal cinq minutes avant la fin du match.

#### G.H.Q. v/ National

Le Quartier Général Britannique de Fayed vient de battre le National S.C. par 2-1.

Alertes et attaquants les deux équipes commencèrent leurs avances dès le début du jeu et les Nationaux arrivèrent à marquer un but.

Mais à la seconde mi-temps, les Britanniques foncèrent avec art et tactique et réussirent d'abord à neutraliser le but adverse et ensuite à marquer leur victoire par un second but.

Aziz ISKANDAR.

## Grâce à S.E. Nahas Pacha l'esprit de modération a triomphé à la Ligue Arabe

Le Comité Politique de la Ligue Arabe a terminé, mardi soir, l'examen de la question marocaine pour laquelle il avait été réuni expressément.

Malgré les efforts de ceux qui voudraient faire de la Ligue une sorte de super-gouvernement des Etats Arabes, nous sommes heureux de publier que S.E. Moustapha El-Nahas pacha, Président du Conseil et Président des séances du « Comité Politique » a fait triompher l'esprit de modération.

Ainsi, grâce à sa haute et sage influence, le « différend » sera traité par les voies diplomatiques. Le

« Comité » a voté une motion demandant qu'il soit intervenu auprès de la France pour que « cette Puissance aide le Maroc à réaliser son indépendance et sa souveraineté en application des articles 70 et 74 de la Charte des Nations-Unies ».

Cette motion sera présentée au Gouvernement français par chacun des Etats Arabes séparément et par l'intermédiaire de leurs représentants diplomatiques à Paris.

Nous apprenons, par ailleurs, qu'agissant dans le même esprit de concorde et d'apaisement, S.E. Nahas pacha a prié l'émir Abdel Kérim de vouloir bien s'abstenir de faire des conférences de presse.

### ARRIVEES PAR AIR FRANCE

La Direction d'Air France nous communique les arrivées des personnes suivantes au Caire.

Son Excellence Ahmed Saroit Bey Ambassadeur d'Egypte à Paris, Madame Marcelle Geniat, Monsieur Lejeune de Segrais, et que Son Excellence Hussein Bey El Aoueihi, Président du Conseil de la République Libanaise est arrivé au Caire le 10/3 venant de Beyrouth à bord de l'avion d'Air Liban (ex-C.G.D.T.).



M. JULES ARNAUD  
Vu l'abondance de nos matières, nous avons été contraints de remettre le compte rendu de la conférence de MM. Chazette et Arnaud sur la culture des cactées, à la semaine prochaine.

### LA PROCHAINE SAISON TOURISTIQUE

Le 10 mars, un groupe de sept directeurs des plus importantes agences de voyage britanniques est arrivé au Caire dans un des jumeaux avions « Argonaut » de la B.O.A.C. Leur visite a été organisée par la B.O.A.C. et durant leur séjour en Egypte les visiteurs enquêteront et prépareront des plans détaillés en marge de la prochaine saison touristique hivernale. Avant la dernière guerre, un grand nombre de touristes britanniques venait chaque année en Egypte et formait une source de revenus considérables pour les hôtels et commerçants.

Les restrictions sur le change ayant été relâchées on espère que l'hiver prochain il y aura, de nouveau, de nombreux visiteurs britanniques, pour la première fois depuis 1939.

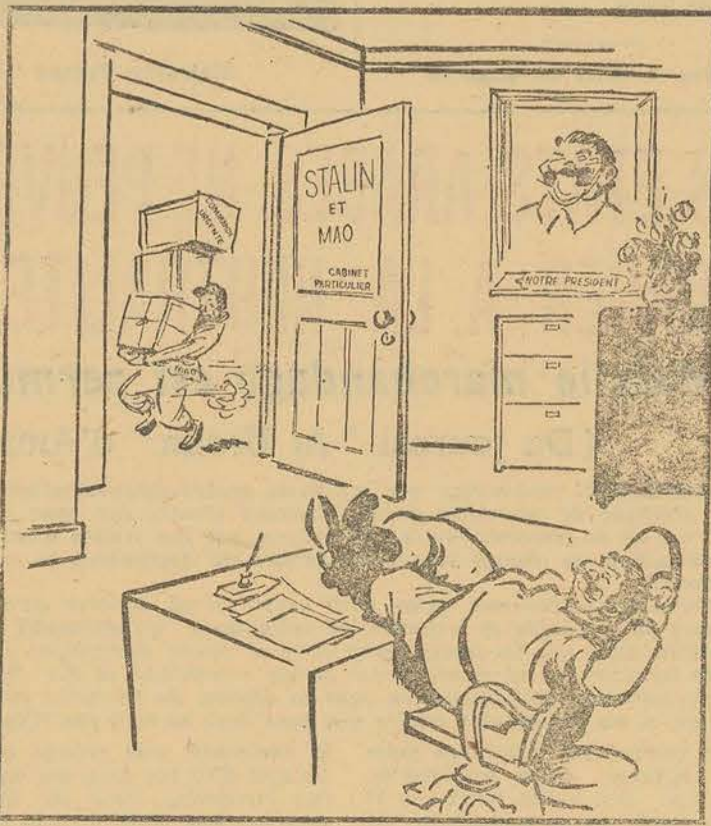
Le groupe d'agents de voyages consiste de : Mr. R.H. Elton de la Peitours, de Londres, Mr. R. Sibbald, de l'Agence Robert Sibbald d'Edinburgh, Mr. E.A.L. Sutherland, de Thos. Cooks de Paris, Mr. W.F. Swan de la Swan's Travel Bureau de Londres, Mr. E.H. Wade de l'American Express Co. de Londres, Mr. C.W. Warrington de la Cox & Kings de Londres, Mr. R. Wegner de la Compagnie Wagons-Lits/Cooks de Genève.

Dimanche matin, ils se rendirent chez S.E. Hamed Bey Zaki, Ministre de l'Economie Nationale et S.E. Ahmed Rassem Bey, Directeur Général du Département de Tourisme de l'Etat Egyptien. Plus tard ils voyageront pour Luxor et Assuan.

Cette visite a été arrangée par la B.O.A.C. afin d'encourager le tourisme en Egypte. Le projet a été fortement appuyé et a reçu la coopération précieuse du Département du Tourisme Egyptien, du Semiramis Hotel, Heliopolis Palace Hotel, et Upper Egypt Hotels, de la Misraïl et des Chemins de fer de l'Etat Egyptien, ainsi que des importantes Agences de voyages du Caire, particulièrement Jolleys, Karnak et Orientours.

Il est certain que les visiteurs seront impressionnés par l'efficacité et la bienveillance de tous ceux qui sont responsables du tourisme en Egypte et de ceci résultera une campagne énergique en Grande-Bretagne afin d'encourager les touristes à visiter l'Egypte comme par le passé.

### LES ASSOCIES



DU QUOTIDIEN "THE SAN FRANCISCO CHRONICLE" SAN FRANCISCO, CALIFORNIA, U.S.A.

## Conférence des représentants d'Air-France dans le Proche-Orient

A l'occasion d'une conférence qui réunissait au Caire les représentants d'Air France dans le Proche-Orient, M. Pontier, représentant régional de la Compagnie pour cette région invitait ses principaux collaborateurs de Beyrouth, de Damas, de Téhéran, du Caire et d'Alexandrie à un dîner à l'Auberge des Pyramides, ce mardi 13 Mars.

On remarquait autour de M. Pontier, MM. André Caraux, directeur commercial pour le Proche-Orient, Foudab Khayat de Bagdad, Nicolas Sayegh de Damas, Rey, Ben Sindice de Beyrouth, Arnal de Téhéran, Fabre de la Direction Commerciale de Paris, A. O. Namur, Henri Marescot, René Agier, Lucien Thamin, Gaston Sardin, Morand de la Peyelle, Henri Anastassi du Caire, M. Khéiralla d'Alexandrie, Jacques Blondeau indisposé s'est fait excuser.

### RENTREES

M. Jacques Lumbroso vient de rentrer d'Europe après une tournée de cinq semaines se résumant par l'engagement, pour l'année en cours, de plusieurs grands noms de la scène et du disque français qui se produiront en Egypte et au Liban.

## La querelle de Cyrano

DECIDEMMENT, Cyrano ne plait pas à nos hypercritiques. L'article signé : Gérard Messadié dans « La Bourse Egyptienne » est d'une irrésistible bouffonnerie. On discute le génie de Rostand comme poète ou écrivain, soit, mais sa valeur comme homme de théâtre... sans blague ! Cyrano n'est pas « une bonne pièce » !... Et, comment elle est construite et faite de main d'ouvrier ! Demandez aux foules qui l'accablent si elle a besoin d'être époussetée...

Les critiques de M. Meriel me chatouillent davantage. Quelques citations : « Cyrano, dit-il, date du temps où le théâtre était encore un divertissement populaire... Désireux de n'être point troublé dans sa joie de vivre et dans son contentement de soi, il (le public) fit de « Cyrano » un écran contre tout ce qui s'offrait comme miroir de sa médiocrité, de ses insuffisances, de sa coupable ignorance des problèmes de l'heure. » Ouf !...

Ce sacré Claude de Rives, avec son bon sens imperturbable, lui répond :

« Le parler simple ou même parfois emphatique mais clair, l'analyse même fruste des grands sentiments, l'apologie de l'amour et de l'héroïsme, voilà de quoi se faire comprendre et provoquer l'enthousiasme. Ce ne sont pas les premiers

venus qui déclarèrent : « Si Peau d'âne m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême... » et « Vive le mélodrame où Margot a pleuré ! »

D'après M. Meriel, le théâtre ne doit plus être un divertissement populaire. Il précise : « Le bon théâtre n'est plus qu'un divertissement de l'élite ».

Cette phrase qui est la condamnation du théâtre qu'on veut nous imposer, je la traduis autrement : « Le faux théâtre n'est plus qu'un divertissement de snobs ou d'initiés. » Si l'on continue dans cette voie, on tuera le théâtre au profit de cet art différent mais inférieur qui est le cinéma.

« Cyrano » ou pas « Cyrano », il faut remettre le théâtre, comme la poésie, dans la « mer » populaire ; il faut qu'il reste fidèle à ses propres traditions.

Ce n'est pas à vous, M. Meriel — à qui je suis loin de contester l'érudition et le talent — qu'il faut rappeler le « chariot de Théspis » et les grands tragiques grecs et Aristophane composèrent leurs chefs d'œuvre inégaux pour les foules, que — nonobstant le vieux Boileau — le sac de « Scapin » et les glous-glous du « Médecin malgré lui » ne nous gênent nullement pour admirer « Tartuffe » et « Le Misanthrope ».

L'art doit redevenir populaire pour vivre et progresser. Les artistes doivent se refaire une âme simple et naïve, imiter dans le respect du métier ceux qui construisirent les cathédrales, ces poèmes de pierre que le plus humble des chrétiens pouvait lire et goûter aussi bien que le docteur en Sorbonne.

LE HURON.

P.S. — Cher M. Meriel, ne vous infligez pas le supplice d'aller entendre l'Algon. Faites-moi passer vos « fantômes », je vous en serai reconnaissant. Envolez mon accolade fraternelle à M. le professeur Langlois qui, dans sa censure radiodiffusée de Lundi dernier, a su nous montrer toute la poésie qui ne cesse de jaillir, à chaque instant, au cours des cinq actes de « Cyrano ».

## Voyage collectif à l'occasion de la Foire de Paris...

Le Conseiller Commercial près l'Ambassade de France en collaboration avec les Présidents des Chambres de Commerce Egyptiennes du Caire et d'Alexandrie, organise un voyage collectif à l'intention des industriels, techniciens et commerçants égyptiens.

Le but principal de ce voyage est la visite de la FOIRE DE PARIS (28 avril - 14 mai) et de l'EXPOSITION TEXTILE INTERNATIONALE DE LILLE (28 avril - 20 mai).

Un programme complet des visites et réceptions prévues pourra être consulté auprès des Services : Au Caire : — du Conseiller Commercial de l'Ambassade de France, 1, Rue El Walda, Garden-City. — de la Chambre de Commerce Egyptienne du Caire, Midan Falaki. — de la Chambre de Commerce Française du Caire, 2, Rue Nasr el Dine.

A Alexandrie : — du Conseiller Commercial de l'Ambassade de France, 30, Rue Nébi Daniel. — de la Chambre de Commerce Egyptienne d'Alexandrie, 31, Boulevard Saïd Ier. — de la Chambre de Commerce Française d'Alexandrie, 30, Rue Nébi Daniel.

Il sera éventuellement formé des groupes distincts de voyageurs dans les catégories suivantes : — Industrie lourde — Industrie textile — Commerçants divers

La durée du voyage complet sera de 34 jours dont 27 en France. La traversée maritime à l'aller et au retour s'effectuera à bord du s/s CHAMPOLLION aux dates ci-après : Départ d'Alexandrie le 26 Avril 1951.

## La conférence de Mr. Berthey

M. G. Berthey succède à notre rédacteur en chef comme conférencier au Centre Hellenique et y précède M. Bernard Guyon... Voilà qui prouve l'excellence des rapports entre la France et la Grèce. Emprisonnés d'ajouter qu'il n'a pas eu moins de succès que son prédécesseur. Public choisi autant que nombreux, parmi lequel nous avons noté au hasard du crayon : S.E. le Ministre d'Autriche et Madame Robert Friedinger-Frater, M. le Vice-Consul de Grèce, Christanopoulos, S.E. Séostiris Sidiarous Pacha, S.E. Ramsès Bey Chafé, M. André Herbellin, M. Bernard Guyon, M. Marcel Vincinet, M. Georges Rémond, M. Adrien Hénon, M. et Mme Fernand Leprette, Mme Betsy Stross, Mme Amy Kher, Mme Elhaly Greiss, etc., etc., comme aussi un certain nombre de représentants du corps médical : le Professeur Sobhy Bey, les Drs. Levy-Lentz, Nassoufis, Athinogènes, Hess, Ricou, etc.

C'est à M. Jean Economidès que revient la tâche de présenter le conférencier au public. Il le fait avec autant de brio que de pertinence et met le public dans l'ambiance voulue en esquissant la carrière « de ce jeune vieillard de soixante-dix ans ». Il est à juste titre applaudi.

M. Berthey qui grimpe allégrement sur l'estrade réservée au conférencier commence par déclarer, pour éviter toute équivoque, qu'il ne s'agira pas du sérum de Bogomoïez et autres méthodes de rajeunissement plus ou moins arabiques qu'on te la médecine moderne. Il s'agit de l'hygiène dont il n'a « jamais cessé de pratiquer la cure depuis un demi-siècle ».

Hygiène morale aussi bien que physique. Et le conférencier, parlant devant leurs descendants, tient à rendre hommage aux Hellènes « qui furent les premiers à concevoir les données de l'équilibre humain, à cultiver harmonieusement le corps et l'esprit ».

Les deux piliers de la santé demeurent les mêmes depuis l'antiquité : sobriété et exercice. Sans trop s'attarder sur les mérites de la sobriété, encore démontrés, au début de la dernière guerre, par l'application de « restrictions alimentaires sans excès », M. Berthey en arrive au cœur de son sujet, la culture physique.

Il s'efforce de prouver d'abord que nous en avons plus besoin que nos pères qu'il nous faut nous débarrasser de la prose, faire de l'exercice sans le savoir, en montant des escaliers et en usant du train onze. Et le sport, antidote né du besoin, convient surtout aux jeunes. En outre,

« La santé ne s'achète pas, elle se gagne », écrit le Dr. Paul Carton. Et la culture physique est l'un des principaux agents de cette victoire.

Ensuite M. Berthey fait avec beaucoup de sagesse humour l'histoire d'un accident dont il a été victime pour « montrer la culture physique à l'épreuve ».

Il s'élève contre le préjugé des funestes conséquences de l'âge : erreur au moins en ce qui concerne les pratiquants de sa chère culture.

Si elle est encore la Grande Négligée, c'est en partie la faute aux médecins qui sont mieux placés que personne « pour ancrer dans le grand public cette notion sanitaire qu'il est aussi indiqué, chaque jour, de faire quelques minutes de culture physique que de se laver les dents ! Décrasser son organisme est une mesure de propreté interne ».

L'enseignement est également pris quelque peu à partie, moins encore parce que la culture physique s'y pratique un peu au petit bonheur que parce qu'il ne se donne pas la peine d'apprendre aux adolescents les bienfaits de l'hygiène, qui permet de s'éviter « le tassement de l'âge mûr et les infirmités de la vieillesse ».

Un souvenir des plus agréables restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui rehausseront cette fête de leur présence. Les membres des différentes ambassades et légations, les principaux membres de notre haute société financière et politique ainsi que les membres de la presse assistent tenu à répondre à l'appel lancé par cette association de bienfaisance dont on connaît les efforts pour le relèvement de l'enfance malheureuse et le soutien des déshérités du sort.

il y a peu de sports complets, c'est à dire qui fassent entrer en jeu tous les muscles. La solution qui s'impose donc aux hommes d'un certain âge, ses cadets (M. Berthey a soixante-dix ans), c'est la culture physique qui, en un minimum de temps, passe en revue tous les muscles du corps.

A l'appui de cette thèse est cité un article du grave quotidien français, « Le Monde », intitulé : « L'Exercice Physique après la cinquantaine ». Il s'agit d'une défense docto-



M. Gaston Berthey ou l'éternelle jeunesse

et raisonnable de la gymnastique pratiquée avec mesure, en prenant un temps en temps l'avis de son médecin.

Ces restrictions faites, on peut à l'aise chanter les bienfaits de la culture physique qui procure une sorte de joie physique que qu'on est quelque peu entraîné. En outre l'« après » n'est pas moins agréable que le « pendant ». Ici la sensation d'euphorie éprouvée ne se limite pas au physique, elle s'étend au moral. « On voit la vie plus en rose... Ou moins en noir, et on est plus à même, surtout, d'en supporter les à-coups ».

« La santé ne s'achète pas, elle se gagne », écrit le Dr. Paul Carton. Et la culture physique est l'un des principaux agents de cette victoire.

Ensuite M. Berthey fait avec beaucoup de sagesse humour l'histoire d'un accident dont il a été victime pour « montrer la culture physique à l'épreuve ».

Il s'élève contre le préjugé des funestes conséquences de l'âge : erreur au moins en ce qui concerne les pratiquants de sa chère culture.

Si elle est encore la Grande Négligée, c'est en partie la faute aux médecins qui sont mieux placés que personne « pour ancrer dans le grand public cette notion sanitaire qu'il est aussi indiqué, chaque jour, de faire quelques minutes de culture physique que de se laver les dents ! Décrasser son organisme est une mesure de propreté interne ».

L'enseignement est également pris quelque peu à partie, moins encore parce que la culture physique s'y pratique un peu au petit bonheur que parce qu'il ne se donne pas la peine d'apprendre aux adolescents les bienfaits de l'hygiène, qui permet de s'éviter « le tassement de l'âge mûr et les infirmités de la vieillesse ».

**LONDRES AIR FRANCE**

Renseignements :  
Tél. 7915 - 4570 au Caire  
TEL. 23929 à Alexandrie  
ET TOUTE AGENCE DE VOYAGE RECONNUE

**Justice est-elle faite dans L'AFFAIRE LAFARGE ?**

avec  
MARCELLE CHANTAL  
ERIC VON STROHEIM  
RAYMOND ROULEAU  
et  
PIERRE RENOIR

**Tintex**

LE PAQUET P.T. 5

facilite la teinture chez soi

LA TEINTURE LA PLUS VENDUE AU MONDE 32 COULEURS

Distributeurs :  
THE NATIONAL MEDICAL & TRADING Co.  
Le Caire: Tel. 44876-52340  
Alexandrie: Tel. 22081



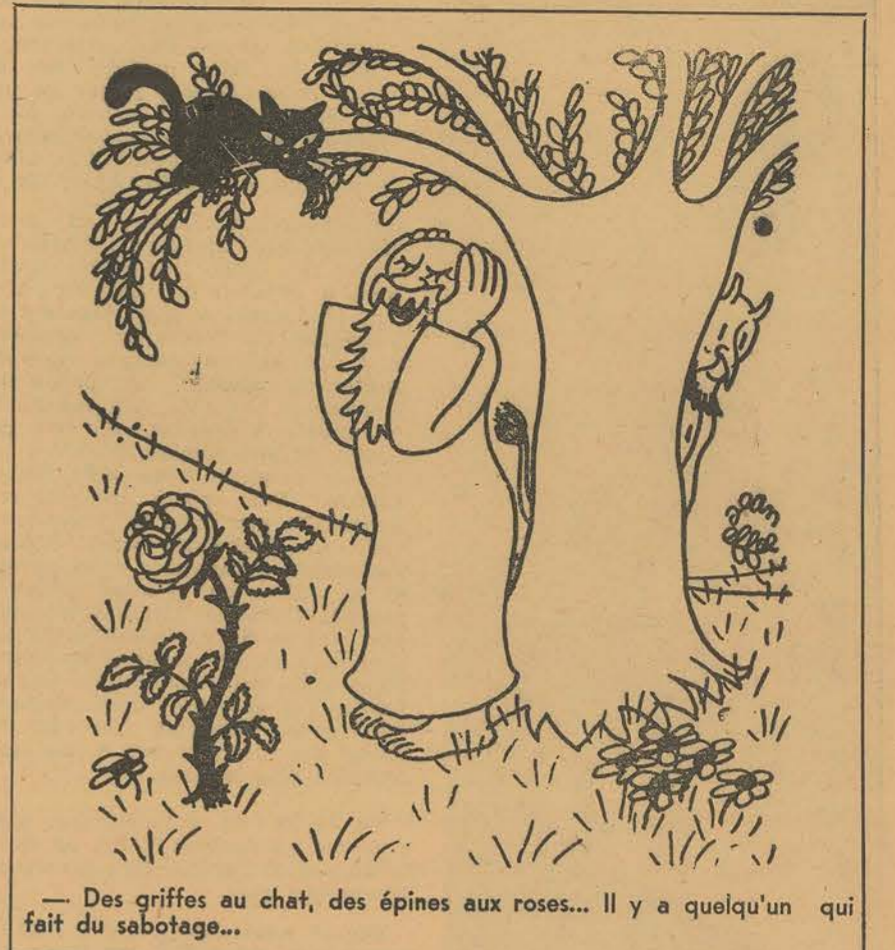
# NOTRE PAGE AGRICOLE

## LA RAMIE, plante textile inconnue peut remplacer le coton

POUR rafraîchir la mémoire des profanes, nous dirons qu'on donne le nom de "Plantes Textiles" à celles qui produisent des fibres plus ou moins fines et qui servent à la confection des tissus, sacs à coton, cordes, et à plusieurs autres usages industriels.

Elles sont nombreuses, ces plantes, nous en citerons ici les principales qui sont : le Coton, le Lin, le Chanvre (thyl), le Sisal, la Ramie. D'autres plantes contiennent des fibres, mais elles ne sont pas encore exploitées en Egypte. Ce sont : la "Censiviera"; la "Méliuhia" (carrête), les Dattiers et la Jute.

Nous nous contenterons de donner un bref aperçu de chaque plante, nous étendons ensuite sur la Ramie, qui pourra être une plante d'avenir à côté du Coton. Le Coton, que tout le monde connaît, se cultive partout dans le monde, surtout en Amérique, et en Egypte, il est au premier rang dans son agriculture et cela fait de la richesse du pays. L'Egypte en consomme une partie pour la confection des fils, tissus, etc. à la grande usine de tissage de Mehalla El Kobra, le reste est exporté. Le coton sert à de multiples usages, nous en citerons quelques uns : faire des tissus de tous genres, au bourrage des matelas, coussins et couvertures, à la confection du coton hydrophile pour les pansements, à fabriquer le coton poudre ou fulmicoton du collodion celluloïd, la soie artificielle, et avec



— Des griffes au chat, des épines aux roses... Il y a quelqu'un qui fait du sabotage...

instructions qui pourront servir de règle générale à nos agriculteurs.

**CLIMAT ET TEMPERATURE.** La ramie, originaire des climats chauds, trouvera dans notre pays une température très favorable à son développement. Les différents essais de cette culture, tentés ces derniers temps, l'ont déjà prouvé par des résultats très satisfaisants.

**SOL.** — Tous les terrains, à la condition d'être arrosables, sont propres à la culture de la ramie, qui, par sa vigueur et sa rusticité n'a pas besoin de grands soins. Elle le peut même résister tant à la sécheresse qu'à la grande humidité. Les terres fraîches et argilo-sablonneuses sont généralement les plus adaptées à cette culture.

**TRAVAUX DU TERRAIN.** — La ramie, étant naturellement destinée à rester longtemps sur place, les travaux de la première année exigent des soins particuliers.

Le terrain devra être labouré très profondément à 30 centimètres et à plusieurs reprises, horché et nivelé.

**ENGRAIS.** — Le terrain ne demande que peu d'engrais spéciaux, cependant le fumier de ferme peut donner de belles récoltes.

**REPRODUCTION DE LA PLANTTE.** — La ramie ne porte pas à la maturité de graines propres à sa reproduction. On doit former au préalable des pépinières, où l'on plantera des boutures, des rejets et des provins que les plantes mères donneront à profusion, suffisant ainsi abondamment à leur propre multiplication. Chaque plante-mère peut donner jusqu'à 50 rejets par année. Après avoir donné tous les soins voulus à ces rejets en pépinières et qui deviennent à leur tour des plantes-mères, celles-ci donnent à leur tour une multitude de jeunes plantes, qui ont pris racine ; on les détache par éclats de pieds de la plante, pour être transplantées à demeure. Avec cette méthode simple et très rapide, tout le monde voit avec quelle facilité on pourra propager la ramie, une fois en possession des quelques plantes-mères.

**CULTURE.** — Le terrain, une fois préparé, on y transplantera les jeunes plants, cultivés dans les pépinières. Les sillons destinés à les recevoir seront tracés à 1 mètre de distance l'un de l'autre. Les plantes seront placées à terre à 80 centimètres de distance environ, en ayant

l'habitude de couper les plants à la base de la tige, à 10 centimètres de la racine, et les feuilles vertes, comme nourriture du petit bétail.

Le chanvre, ou thyl, est cultivé en bordure des champs de coton, la filasse qu'il donne sert surtout à la confection des cordes pour l'attelage des bestiaux au labour. Le chanvre (cannabis Sativa) est originaire de Perse. Sa culture étant interdite n'est pas encore introduite dans le pays.

La fibre que cette plante donne par macération dans l'eau, sert à confectionner des toiles et des cordages. Les graines du chanvre, nommées chénévis, servent à nourrir le volaille et donnent une huile à brûler et une autre pour la fabrication du savon. Les feuilles de certaines espèces exotiques fournissent le "Hachiche" produit enivrant, fort estimé en Orient ; on le mâche ou le fume comme du tabac et sa fumée procure une ivresse particulière aussi dangereuse que celle de l'opium.

Pour revenir à la RAMIE ou Ortie de Chine, connue en botanique sous le nom de "Cachéméria Tenacissima", elle comprend diverses espèces qui sont toutes, des sortes d'orties ligneuses ou arborescentes, à longues fibres libériennes. Ce sont des plantes textiles dont la culture s'est développée surtout dans les pays chauds, où elle remplace souvent le cotonnier. Elle s'est même introduite dans le midi de la France et en Egypte. Avec la filasse qu'on extrait de cette plante on fait des tissus de toutes sortes, car, elle joint à la finesse du lin, la solidité du chanvre.

Cette plante est très ancienne et les Egyptiens la connaissent depuis l'époque des Pharaons. En effet, on a constaté que les bandelettes qui entouraient les Mummies n'étaient autres que de la Ramie, et les tissus se sont avérés imputrescibles. On cultivait tout dernièrement en Egypte, la Ramie, sur une petite échelle ; ses tiges n'ont pas besoin d'être macérées pour la dépeuplement des fibres. L'opération d'extraction se faisait au moyen de moulins spéciaux, le décolorage donnait un mauvais rendement et les déchets étaient de 50 %. Pour cette raison, l'usage de cette fibre n'est d'aucun intérêt vu son faible rendement. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la machine faisait obstacle à la production et à l'extension de la culture de la ramie en Egypte.

De nos jours, grâce aux recherches scientifiques de l'Institut Pasteur, une nouvelle invention bactériologique a été mise au point, pour l'extraction intégrale des fibres de la ramie, et nul doute, que la culture de cette plante sera substituée à nouveau sur grande échelle, dans le pays. Nous sommes convaincus que nos agriculteurs sauront et voudront bien l'introduire et la propager dans leurs terrains, ce qui leur procurera un bénéfice de trois fois supérieur à celui des autres plantes textiles cultivées.

**CULTURE DE LA RAMIE EN EGYPTE**

Pour faciliter cette culture, nous donnerons ci-dessous de courtes

l'aide de sécateurs ou de serpettes bien affilées.

**EXTRACTION DES FIBRES.** — Les tiges de la ramie n'ont pas besoin, comme toutes les autres plantes textiles, d'être macérées pour les dépouiller de leurs fibres ; l'extraction peut s'opérer au moyen de machines à décolorer. On décolorera ce procédé qui a donné de mauvais résultats, et on espère mettre en pratique l'invention d'un français, M. Gustave Lefèvre, dont le procédé sera soumis au gouvernement, et qui viendra bientôt au Calire. Si les essais qui seront faits suivant cette invention, seront satisfaisants ; nous sommes sûrs que le gouvernement l'adoptera et la propagera parmi les futurs cultivateurs de la ramie. Cette plante est devenue un textile dont il serait regrettable de négliger l'importance par le monde, spécialement à une époque où l'on cherche de plus en plus à remplacer le coton par des fibres artificielles. La ramie représente donc une culture naturellement complémentaire à celle du coton et comparativement économique.

**RENDEMENT.** — La Ramie donne trois fortes coupes par années dans l'Italie méridionale, et pourra produire facilement plus de 6 à 7 coupes sur le terrain d'Egypte.

En calculant que chaque plante donne 40 tiges, on aura 160.000 pour les 4.000 plantes, couvrant la superficie d'un feddan. Chaque tige parvenant à maturité et traitée par la Machine Roland, peut donner en moyenne 3 grammes de filasse, donc, 480 kgs. de filasse pour les 160.000 tiges à chaque coupe ; et moyennant 5 coupes par année, on aura 2.400 kgs. de filasse par année.

Les marchés de France et d'Angleterre offrent un écoulement facile à cette matière première qu'est

la Ramie et beaucoup de maisons demandent à faire des contrats d'achat, même d'avance, pour tous les produits qu'on peut obtenir de cette culture.

Devant pareils résultats et en prévision de l'utilisation pratique de la nouvelle invention du français Lefèvre, est-il nécessaire d'entrer dans d'autres détails, pour pousser nos cultivateurs à donner le brevet de naturalisation à ce textile ? Nous ne le croyons pas, convaincus que dans son intérêt, chaque propriétaire agriculteur voudra assurer à ses terrains les produits et les bénéfices de la culture de la ramie.

Nous n'avons pas entre les mains, en ce moment, les ours à la vente de la filasse de la ramie ; elle doit être recherchée et payée à prix cher, car, par suite de la hausse vertigineuse du prix du coton, les bénéfices très appréciables et tentants que permettait cette fibre, finiront par encourager les agriculteurs à s'adonner à cette culture.

Une société égyptienne du lin vient d'engager un expert allemand, Herr Helinke, spécialiste du rouissage et du décolorage du lin. Grâce à une méthode qui lui est personnelle, il assurera l'utilisation intégrale de la filasse, de la tige et de l'étrépage pour la production des fils fins et gros et en mélangeant les scraps du lin et du coton il pourra obtenir des planches assez solides pour être employées à la construction de maisons.

Grâce à cette découverte récente, la culture du lin en Egypte prendra une extension plus grande encore et cela pour le bénéfice de tout le monde.

Jacques OVADIA  
Expert-Agronome  
17, Rue Youssef El Guindy  
Le Caire

### Pour les ménagères

LISTE DES FRUITS DE SAISON AVEC LEURS PRIX	P.T.
Radis rond, rouge	la botte 1
Rouquette (gargou)	0,5
Tournaise	le rotol 0,5
Pommes de terre	l'oke 2,5
Phenouil grec,	la pièce 1
Cornets grecs, Bama	le rotol 20
Colocassia (Olgaz)	1,5
Cousbara hadra	la botte 2

### POUR NOTRE HOME

Aster, Dahlia, Gaillardie, Gerbera, Giroflée, Glaieul, Immortelle, Iris, Jacinthe, Lantanie, Mouron, Muflier, Oeillets, Pavot, Perenche, Pied d'alouette, Pois de senteur, Roses variées, Scabieuse, Soleil, Centauree, Ambar, Souci, Tulipe, Violettes, Zinnia.	
Riches assortiment de tulipes, Lilas, orchidées, glaieuls, Iris, Delphinium, Genkiv, etc.	
Les lilas arrivés de Hollande par avion, sont en vente la pièce P.T. 25.	
Les tulipes de Hollande, arrivées par avion, 3 couleurs, la pièce P.T. 7.	
Branches fleuries d'abricotier, la pièce P.T. 3.	
Une bonne gerbe de fleurs assorties P.T. 20 à 25, faites une visite à l'intérieur du Marché central de Bab El Louk.	

### LEGUMES EN VENTE ACTUELLEMENT

	P.T.
Asperges	la botte 10
Artichauts	la douz. 6
Aubergines noires	l'oke 3
Betteraves	3
Carottes rouges	4
Céleri	la pièce 2,5
Chicorée	2,5
Choux cabus	5
Choux de Bruxelles	l'oke 20
Choux-fleur	la pièce 4
Concombres atta	l'oke 8
Courgettes	5
Corète Mélouhiale	le rotol 5
Cresson	pag. 0,1
Epinards	l'oke 2
Fèves Roumi	3
Haricots décorés	18
Haricots rouges	l'oke 14
Laïtués	la pièce 0,5
Oignons verts	la botte 1
Oignons secs	l'oke 3
Oseilles-Selg	2
Poireaux	4
Pois Bissella	3
Pitons Araassal	2
Pourpirl (rigla)	2

## LES BALS LES RECEPTIONS LA VIE ARTISTIQUE

En créant la rubrique que vous avez sous les yeux, notre but était de permettre à nos lecteurs de se rendre compte de tous les événements à la fois mondains et artistiques qui se passent en notre capitale et dans les autres grandes villes du Royaume.

Nous ferons à votre intention des rapprochements entre les différentes critiques parues chez nos confrères, vous donnant l'occasion de vous former aisément une opinion sur tous les événements qui font l'objet de cette rubrique.

De plus nous invitons les clubs, les cercles et les organisations à nous faire parvenir des compte-rendus et photos de leurs réceptions ou fêtes données à toutes les occasions. Nos rédacteurs se mettront à votre disposition pour publier ces informations. Nous invitons aussi nos lecteurs à nous faire part de leurs fiançailles, mariages etc., que nous reproduirons au fur et à mesure, sans frais de leur part.

Adressez vos notes au secrétariat de rédaction du journal et nous vous assurons toutes satisfactions.

### La saison théâtrale

#### ETERNELLE JEUNESSE JOUEE SUR UNE SCENE GRECQUE

Pour la première fois sur une scène grecque du Caire, les artistes amateurs de l'Union des Anciens élèves hellènes de l'École Abet, jouaient une pièce de l'auteur humoriste hongrois Adislaus Pécor « Eternelle jeunesse », adaptée en grec par l'académicien Grégoris Xanopoulos.

De cette oeuvre spirituelle, il se dégage un charme immense, une fraîcheur toute printanière et un sens de l'humour très prononcé. A vrai dire, il n'y a pas de sujet bien défini. Les événements se déroulent avec à la fois la logique et l'incohérence de la vie.

L'action a pour cadre la salle des réunions des professeurs d'une école de jeunes filles en Hongrie, où du reste les trois actes se passent.

Un grand nombre de personnages, tous différents autant qu'intéressants, défilent sur la scène, nous livrant chacun sa petite histoire, ses problèmes psychologiques, ses angoisses, son propre univers.

Il y a de la grandeur dans cette douleur qu'éprouve le vieux professeur de philosophie à la veille de sa mise à la retraite. Il rassemble les souvenirs dans une carrière faite de sacrifices et de travail, et s'apprête à quitter pour toujours cette école qu'il a tant aimée, ses élèves, toute une vie. Il se sent déjà anéanti.

Image consolante que celle de la jeune étudiante qui vit dans un monde de rêve est amoureuse du directeur de l'école, un homme d'un certain âge ; en guise de composition, elle rédige une lettre d'amour qui constitue le roman conçu dans leur imagination. Cette lettre tombe par hasard entre les mains d'une vieille institutrice coriace, agrie et profite de cet incident pour en faire un drame, sous prétexte que la morale de l'école est en danger, elle est si terriblement jalouse de cette jeunesse qu'elle ne possède plus, de cet amour qu'elle n'aura jamais connu.

Une autre personnalité intéressante, quoique un peu monotone, est celle de la directrice de l'école, serrée de tendresse, le coeur souffrant de l'indifférence que les hommes lui ont toujours manifestée, elle se détourne de la vie et se consacre à éduquer les enfants « des autres ».

Un personnage amusant, est bien celui du professeur de mathématiques, qui avec humour et bonhomie a semé le rire par ses idées, d'une autre époque, ses gestes nerveux et maladroits, ses intrigues saugrenues.

Quant à l'interprétation elle fut en général très bonne. Mlle Papadopoulou, dans le rôle de la directrice, exprima avec mesure cette douleur lancinante qui tourmente le coeur de toute femme « terriblement seule ».

M. Skitsas, dans le personnage du professeur de philosophie, fut un vieux « au coeur éternellement jeune » et fort compréhensif du reste, le rôle était le principal de la pièce il en supporta tout le poids et s'acquitta honorablement.

Mlle K. Kerassati, a parfaitement bien joué le rôle de l'institutrice vieille et intrigante. Cette jeune actrice a fait de très sensibles progrès.

Mlle E. Skitsas, dans le personnage de l'étudiante amoureuse, a été d'une sincérité étonnante. Elle promet beaucoup.

Mais celui qui a été réellement « sacrifié » dans le rôle insignifiant du directeur de l'école, c'est l'acteur bien connu Georges Jordanidis, qui, bien qu'il tient le « lead » sur toutes les scènes grecques d'Egypte, cette fois céda la place à un autre. Ce dernier fut à la hauteur de la situation, mais l'on regrette qu'une personnalité aussi dynamique que celle de Jordanidis fut « étouffée ».

M. T. Joannidis, en professeur de mathématiques est un excellent acteur qui a déjà donné ses preuves ; il excelle surtout dans le genre comique.

Mlle Michalopoulou, S. Prokopiou, P. Xanthou, MM. N. et B. Valkalis, M. Staras, T. Jossif, et K. Rannidis, furent tous des interprètes très consciencieux.

Il ne nous reste qu'à remercier le Comité directeur de l'Union des Anciens élèves hellènes de l'École Abet, et son actif président, M. Mathaiou, pour l'agréable soirée qu'il nous ont accordée.

Théo M. Habbuz.

#### L'HOMME DE JOIE AU THEATRE ROYAL DE L'OPERA

Porté sur les ailes de « Toi et Moi », M. Paul Géraldy connut la notoriété poétique, dans le domaine de l'aimable et du facile. Les petits poèmes le conduisirent sur les grandes scènes théâtrales. La Comédie Française représenta « Almer », comédie créée par Marquet et Victor Francen. La pièce, agréablement écrite, devait connaître un honnête succès. Bien plus considérable fut celui de « L'Homme de joie ». Géraldy la réalisa avec la collaboration de

Robert Spitzer. Elle fut très chaleureusement accueillie par notre public. On a ri de bon coeur et dès que le rire s'empare de l'individu, il en oublie ses exigences. C'est fort bien ainsi. On n'a pas quotidiennement l'occasion de se laisser la rate.

Mais pour franchir la rampe des premières répliques, celles que l'on parvient à entendre quand les retardataires ont fini de s'installer et de se réclamer la gorge, il est indispensable que « L'Homme de joie » profite d'une interprétation hors pair. Nous l'avons eue. En rendant compte de « Voyageur sans bagages », nous signalions l'honnêteté de la troupe officielle de Comédie Française. Elle se confirme comme se confirme la valeur de ses individualités.

Du personnage de Henri, M. Jean-Pierre Aumont fait une création étonnante. Charmante aussi. Le sigilo Henri, celui auquel nulle femme ne résiste, le beau gars que chacune espère, en l'avouant ou en son for intérieur, déclare ingénument : l'ai du charme. Don des dieux ou des fées, inexplicable, inanalysable, qui provoque le succès de quelques êtres parmi des milliers d'autres, Jean-Pierre Aumont le recut au berceau, sans aucun doute. Du personnage qu'il incarne avec tant de succès, il aurait pu faire un être deséinvoite mais cynique, séduisant mais inquiétant, il évite ce qui aurait constitué une erreur. Son Henri est bourré de gentillesse. Il plaît, ce beau garçon que les femmes aiment tant. Il rencontre, on l'aime, il fait semblant d'aimer, il s'en va, ne revient pas quand on l'attend, accepte les proies qui s'offrent sans qu'il ne les cherche. Les abandons sans souci, leur leur a-t-il dit, le plaisir de la joie d'autant plus qu'on ne s'ennuie pas avec lui. Il ignore les scrupules, il rend volontiers service, il ment comme on respire. On le sait, on ne pourrait lui en vouloir. Aucune sécheresse n'aurait l'aurore de ce Don Juan moderne, de ce collectionneur obligé d'inscrire ses rendez-vous sur un agenda.

Aucune affectation chez Jean-Pierre Aumont. Un sympathique laisser-aller, une démarche amusante, un naturel dénué de tendresse, un excellent artiste.

Du rôle difficile de Madeleine, Mme Jean Bittel, très élégante, mit en valeur toutes les nuances avec plus que du talent. Elle fut tour à tour l'épouse humiliée qui tente de se montrer courageuse et raisonnable mais qui est en définitive son bonheur. La femme honnête qui finira par trébucher, qui se reprendra parce qu'elle ne peut agir autrement et qui repartira, sinon vers le bonheur, du moins vers la quiétude, la main dans la main d'Edouard, son mari.

Voilà encore un rôle ingrat, dont M. Pierre Almette nous donna une excellente interprétation. Il joue sobriement, « en dedans ». Ses gestes intimes, ses intentions sont justes. Il se débat dans ce terrible démon de midi, il est ennuyé plus bafoué, ensuite repentant et nous fait vivre les différents états par lesquels il passe. De plus, il est fort bien habillé.

Claude de Rives.

#### LA DEUXIEME REPRESENTATION DU CAIRO THEATRE GUILD

La vérité n'est pas toujours bonne à dire. L'oeuvre populaire est illustrée par l'aimable comédie de James Montgomery « Nothing but the truth » brillamment enlevée par les membres du Cairo Theatre Guild. L'inextricable situation dans laquelle sont plongés Bob Bennett (M. Alec Megall) et Ed. Ralston (M. Tony Collingwood) comme tout leur entourage, parce qu'en toute simplicité, ils ont eu l'idée saugrenue de dire la vérité, et pendant 24 heures seulement, démontre le risque que comporte le mépris de nos conventions sociales aussi superficielles semblent-elles être.

Les bruyants éclats de rire qui ponctuèrent le spectacle sur toute sa durée suffirent à juger. Si certain rôle péchait par quelque outrance, nous réverbions par contre l'interprétation hors-pair de M. Tony Collingwood, dont le talent le place à l'égal de professionnels de qualité. M. Ivor Trevett est à féliciter dans son rôle de composition. La délicieuse Mabel nous porta à espérer retrouver Miss Francis Fuchs au prochain spectacle.

Nous devons encore faire part de notre admiration à M. Gavan Bailey, chargé de la mise en scène et qui s'en tira à merveille avec un matériel réduit à sa plus simple expression.

J.S.

#### Receptions

Il y a quelques jours M. et Mme Moustafa Sirry avaient convié à dîner quelques amis, et cela en l'honneur du conseil d'Italie et Mme Mario Franzl.

L'affabilité des maîtres de céans contribua certainement au succès de cette réception élégante et animée. On y pouvait remarquer : S.E. le Gouverneur du Canal et Mme Abdel Hadi Ghazaly bey ; Mme Tomlyn, épouse du Consul d'Angleterre ; le vice-consul de

Grande-Bretagne et Mme J. Carruana ; le Consul honoraire d'Espagne et Mme R. Mitrovich ; Bahig bey Zaher, directeur du Bureau des Passports, et de la Nationalité ; Dr et Mme A. Tagher ; Dr et Mme C. Hagar ; M. et Mme H. Benderli ; M. et Mme J. Cassar ; M. et Mme H. Rizzaglia ; M. et Mme de Wolf ; M. et Mme Chérif ; M. et Mme M. Germanos ; M. et Mme Papatimitriou, etc., etc.

#### L'ART DE LA TABLE

A la série, non achevée des manifestations parisiennes qui marquent notre saison, il faut ajouter l'exposition « l'Art de la Table » ; dont l'inauguration eut lieu sous le patronage de S.E. Chérif Sabry pacha, attirant à l'hôtel Sémiramis un public nombreux.

Organisée par la maison Christofle, avec le concours des cristalloges de Baccarat, de la Manufacture de Sèvres, et des porcelaines de Limoges, et la collaboration de grands magasins du Caire, cette exposition, qui présente dans la somptueuse salle de l'hôtel Sémiramis, spécialement décorée sur les projets du peintre Edmond Soussa, une série de tables dressées selon des styles divers, se propose d'illustrer la richesse et le raffinement d'un art millénaire. Et l'on peut dire que ce but fut atteint avec aisance et une élégance dignes d'une exposition aussi parisienne.

Il faut souligner le goût sûr avec lequel ont été réalisées les harmonies entre les divers éléments des ensembles, couverts, orfèvrerie, nappes, etc. Il serait oiseux de décrire chaque table, mais notons, par exemple, une table dressée sur un thème de fantaisie, celui de la chasse ; sur une nappe décorée de feuilles de chêne, sous une tête de cerf empalonné, ont été groupés des assiettes dont le décor représente des têtes de cerfs tandis que les candélabres dorés sont en forme de cors de chasse, garnis de bougies noires, sans doute pour évoquer l'hallali...

Notons également la table « Régence », avec son couvert « Germain », du nom du fameux orfèvre du XVIIIème siècle, ainsi qu'un couvert « Marly » en vermeil, exemple élégant de ce style rocaille qui sut résumer la préciosité d'une époque. A une extrémité de la salle, une table basse formée d'un meuble unique, mais notons, par exemple, une table dressée sur un thème de fantaisie, celui de la chasse ; sur une nappe décorée de feuilles de chêne, sous une tête de cerf empalonné, ont été groupés des assiettes dont le décor représente des têtes de cerfs tandis que les candélabres dorés sont en forme de cors de chasse, garnis de bougies noires, sans doute pour évoquer l'hallali...

M. Jacques Ovadia

le scarbo (déchets) on prépare la stoppa (étoupe), qui sert à nettoyer les machines, ou confectionner en Amérique, des sacs en coton scarbo, au lieu de la jute, qui devient de plus en plus rare dans le monde.

Les graines de coton servent à extraire de l'huile comestible, à base de laquelle on fabrique des graisses végétales pour la cuisine des savons de ménage, et des tourteaux pour les bestiaux. Son bois sert dans les villages comme combustible, et les feuilles vertes, comme nourriture du petit bétail.

Le chanvre, ou thyl, est cultivé en bordure des champs de coton, la filasse qu'il donne sert surtout à la confection des cordes pour l'attelage des bestiaux au labour. Le chanvre (cannabis Sativa) est originaire de Perse. Sa culture étant interdite n'est pas encore introduite dans le pays.

La fibre que cette plante donne par macération dans l'eau, sert à confectionner des toiles et des cordages. Les graines du chanvre, nommées chénévis, servent à nourrir le volaille et donnent une huile à brûler et une autre pour la fabrication du savon. Les feuilles de certaines espèces exotiques fournissent le "Hachiche" produit enivrant, fort estimé en Orient ; on le mâche ou le fume comme du tabac et sa fumée procure une ivresse particulière aussi dangereuse que celle de l'opium.

#### ASMA ORFALI

Ve de feu Mre Khalil Orfali leur mère, belle-mère et grand-mère.

Nous adressons à la famille de la défunte nos plus sincères condoléances.

#### CULTURE DE LA RAMIE EN EGYPTE

Pour faciliter cette culture, nous donnerons ci-dessous de courtes



# Paris à la recherche des restes de la Lutèce gallo-romaine



La Tour Eiffel

Les fêtes ont été bien préparées en l'honneur du deuxième millénaire de Paris. A vrai dire, il y a plus de deux mille ans que la petite île de la Seine où s'est formée la capitale de la France porte une agglomération. A une date imprécise, dès avant l'entrée des Romains en Gaule, une tribu gauloise, dite des "Parisii", y avait établi son principal retranchement peuplé de huttes éparses.

Mais ce ne fut qu'après les victoires de César, dont un des lieutenants nommé Labienus écrasa les Parisii dans la plaine d'Issy et de Grenelle, l'an 52 avant J.C., que l'île, occupée par les conquérants, commença à prendre figure de cité.

On l'appellait Lutèce, en latin "Lutecia" ou "Lutocetia". Presque au niveau des eaux, plus petite qu'elle n'est à présent, car elle s'est depuis augmentée de deux flots qui la précédaient à l'ouest, elle comprenait des rues nombreuses mais étroites, un marché, un palais du gouverneur du côté du couchant, un temple de Jupiter du côté du levant, et bon nombre d'édifices civils ou religieux d'une belle architecture. Deux ponts de bois rellaient l'île aux rives du fleuve couvertes de faubourgs dont le plus importants s'élevaient sur les pentes de la colline que domine actuellement le Panthéon. Enfin, il est certain qu'à la fin du IIIème siècle, après la première invasion qui vint troubler la paix romaine en Gaule, Lutèce fut entourée d'un rempart très étroitement construit, où l'on fit entrer des pierres prises à des monuments plus anciens.

De cette ville gallo-romaine que reste-t-il aujourd'hui ? Peu de chose sans doute et pourtant beaucoup mieux que rien.

On ne commença guère à s'intéresser aux antiquités de Paris avant le XVIIIème siècle. En 1711, au cours de travaux entrepris pour creuser, sous le maître-œuvre de la cathédrale Notre-Dame, un caveau pour la sépulture des archevêques, on découvrit un pan de rempart enterré par l'exhaussement progressif du sol et qui était encadré de pierres portant des inscriptions et des bas-reliefs; c'étaient les restes d'un autel à sacrifice et d'une sorte de pilier votif élevés sous Tibère à Jupiter, par les "nautes" ou bateliers parisiens. Un peu plus tard on mit à jour, dans le jardin du Palais-Royal, deux bassins dont l'un recevait les eaux de la source canalisée, puis en travaillant aux fondations d'une écurie, rue Vivienne, on découvrit des bas-reliefs antiques; une tête en bronze de la déesse Cybèle, fut trouvée dans les fondements d'une tour, près de l'église Saint-Eustache; plusieurs cimetières, avec des sarcophages gallo-romains, dont beaucoup ornés de sculptures, furent repérés sur les deux rives, ainsi que l'emplacement d'un camp permanent à l'endroit où s'étend aujourd'hui la terrasse dite des étudiants, au jardin du Luxembourg. Quantité de monnaies et de médailles furent retirées du sol un peu partout. Enfin, lors de la construction du Panthéon, on releva la présence d'anciens ateliers de potiers, avec les puits pratiqués pour l'extraction de l'argile.

Mais il était réservé au XIXème siècle de faire une plus sensationnelle découverte. Et l'on peut noter, à ce propos, combien l'histoire et l'archéologie auraient tort de dédaigner les indications qui leur sont fournies par la tradition et la légende.

En 1842, un des premiers auteurs qui se sont consacrés à l'histoire de Paris écrivait: "Sur le revers de la montagne Sainte-Geneviève, était un emplacement auquel un seul titre de l'an mille-deux-cent-quatre-vingt-quatre donne le nom de "Clos des Arènes". Cette dénomination a fait croire qu'il existait là un amphithéâtre, mais aucun reste de ce prétendu édifice n'a survécu pour témoigner son antique existence... On doit en conclure que ce lieu de spectacles, s'il a réellement existé, était peu solidement construit et se composait de palissades et de terrasses".

Or, vingt-cinq ans plus tard, en 1867, on acquit la certitude que des constructions antiques se trouvaient sous certaines maisons du quartier Saint-Victor et, bientôt, le percement de la rue Monge mit à jour un amphithéâtre. D'abord on n'en put voir qu'une moitié, puis, la Municipalité ayant sur les instances de l'Institut, racheté les immeubles, sur une surface de 7.000 mètres, on le dégaga tout entier. Et, depuis longtemps déjà, les promeneurs qui s'en font indiquer la place découvrent avec étonnement, au milieu d'un milieu d'un square, ces gradins circulaires, ces rampes d'accès, ces couloirs, ces murs de soutènement et cette large piste profondément encaissée comme au fond d'un entonnoir, ouvrage imposant dont les pierres ont résisté aux ravages de vingt siècles. Sans doute la superstructure, qui devait, comme à Nîmes et à Arles, porter les gradins supérieurs et former en même temps comme une haute citadelle ornée d'arcades, manque ici. Ce qui a subsisté n'en constitue pas moins les plus belles arènes romaines qui soient en France, après celles des deux villes que nous venons de nommer.

Mais Paris possède mieux encore. Tous ceux qui ont visité cette ville ont remarqué, sur la rive gauche, en passant boulevard Saint-Michel, derrière une grille formant un grand enclos au coin du boulevard Saint-Germain, un jardin encombré de vieilles pierres sculptées, et d'énormes ruines accolées à un édifice mi-médiéval mi-Renaissance. C'est ce qu'on appelle le square et le Musée de Cluny. Et les ruines, communément nommées "Thermes de Julien", ne sont autre chose que celles du palais impérial bâti sans doute par Constantin Chlore et qu'habita l'empereur Julien, dit Julien l'Apostat, au milieu du IVème siècle.

L'existence ancienne de ce palais n'a jamais été mise en doute. L'empereur Julien en a parlé lui-même dans ses écrits. L'historien Ammien Marcellin y place d'importants événements et en nomme plusieurs parties. Au VIème siècle, Grégoire de Tours y fait allusion. La chronique de Vézelay précise qu'en quittant la demeure du roi, dans la Cité, des moines s'avancèrent jusqu'au "Vieux Palais", où des moines de Saint-Germain-des-Prés vinrent à leur rencontre.

L'emplacement en est ainsi suffisamment précisé. A partir du XIIème siècle, il est désigné sous le nom de "Palais-des-Thermes" qui depuis lui est resté. Vers 1180, le poète Jean de Hauteville vanta "ce palais des rois dont les cimes s'élevaient jusqu'aux cieux et dont les ailes, en se déployant, semblaient embrasser le montagne". Plusieurs autres textes, ainsi que certaines découvertes fortuites faites dans les caves de maisons d'habitation, permettent de supposer qu'il couvrait en grande partie le versant de la colline jusqu'au bord de la Seine; les jardins devaient s'étendre, à l'Ouest, jusqu'à l'actuelle église de la Monnaie.

Les vestiges de cette résidence se composent d'une salle à la voûte effondrée, qu'accompagne une chaufferie pour les bains; d'une autre salle très vaste, dont le sol est creusé d'une piscine et qui est couverte, à une grande hauteur, par une admirable voûte d'arcade qui n'a pas son égale dans l'architecture gallo-romaine; enfin de plusieurs salles contemporaines des précédentes et qui, au XIXème siècle, ont été inférement défigurées, lors de l'installation du musée de Cluny, par des toitures, des conduits de toile des galeries, mais que l'on a commencé depuis peu à dégager. Par ailleurs, d'importants travaux, en cours dans le square, ont permis d'exhumer les murs d'une salle contiguë à la première, les bases d'une longue façade s'étendant parallèlement au boulevard Saint-Germain, les fondements d'une autre salle, établie elle-même sur une pièce basse éclairée par des soupiraux, enfin des couloirs et des égouts en parfait état. Ces travaux sont poursuivis avec le plus grand soin et confirment chaque jour l'exactitude d'une tradition qui veut que le Palais des Thermes ait été un édifice d'une importance considérable, digne en tous points de cette Lutèce qui, prenant le nom de ses propres habitants, devait devenir Paris.

Jean GALLOTTI.



La mer creuset de toutes les formes vivantes est par excellence le laboratoire et le champ de la sélection des espèces par la lutte. Ici, nous voyons une poupe, une petite pieuvre, déloger un mollusque de la coquille où il a cherché un abri. Les formes des poissons dépendent le plus souvent de leur genre de vie. Cet habitant des rizières asiatiques a pris l'aspect d'un ver et parmi les plantes aquatiques il est très difficile à distinguer. L'hippocampe également, pourvu d'un bec, s'agrippe aux coraux et aux algues à l'aide de sa queue prenante et pêche ainsi. C'est le mâle qui fait éclore les œufs et protège les jeunes dans sa poche abdominale. Tout comme les marsoupiux australiens.

## Mystères et beauté de la vie, à cent mètres sous les flots amers

Le chalut monte au-dessus du pont avec un balancement pesant; les vertes peaux de vache qui garnissent son cul trainent, pendent et dégoulinent. Des mailles jaillit parfois un faux-harang catapulté hors de la prison commune par l'énorme pression de ses camarades morues, sébastes, lingues, flétans et raies. Thornstein Hallgrimsson se glisse sous les mille kilos qu'en deux heures de trait nous avons ramassés par quatre cents mètres de fond, il tire le raban du cul, l'énorme nœud coulant se défait et le poisson se précipite en avalanche dans les cloisons du parc.

Il y a là de grandes morues vertes, l'abdomen tranché d'une ligne blanche, leur large gueule bourrée de victimes, peut-être avalées dans le chalut même, des lingues bleues à la tête triangulaire et à la queue effilée, des marlans noirs ou charbonniers au museau pointu, des sébastes rouges et des sébastes roses, aux yeux globuleux et exorbités. Attention, voici qu'un pan de la masse dégringole. Les pêcheurs haut bottés bondissent derrière la cloison et s'arment de crocs, de haches et de piques. Un laimargue, requin des mers du Nord, apparaît en frétilant. On lui fait son affaire en deux coups de pique et on l'extirpe son foie. C'est fou ce que

Maître quand nous aurons débarqué le parc de toutes les espèces commerciales, il restera un menu fretin de seiches et de poulpes, de scorpions qui sont des créatures carré-bossues, piquantes, échevelées et grotesques; il restera des flétans, des plies et des carrelots, tous pleuronectes, c'est-à-dire poissons plats, blancs dessous et gris brun dessus, avec les deux yeux du même côté de la tête comme dans les bas-reliefs, les deux de l'Egypte, et le plus drôle est que ces galliards-là naissent avec un œil sur chaque face; ce n'est qu'en grandissant qu'ils envoient une de leurs orbites rejoindre l'autre.

Que sont ces chiffres roses et bleus accrochés aux mailles du filet qui se balance au flanc du chalutier en attendant d'être rejetés dans l'océan ? Des méduses. Au printemps, en Corse, j'en ai vu des milliers et des millions qui s'approchaient du rivage en dressant leur membrane comme une voile et qui venaient échouer dans les rochers où elles pourrissaient au moins toutes celles que les pêcheurs de Cargèse ou de Porto ne ramassaient pas pour appâter leurs lingues. Que sont ces blocs de sable que les matelots vous défendent de toucher, même d'une main gantée, vous évitant ainsi la

perte de votre épiderme brûlé ? Eh bien, ce sont des blocs de sable arrachés aux fonds tout simplement, mais ils sont couverts et bourrés à l'intérieur de cailloux qui sont des copépodes à propriétés urticantes. Un simple contact suffit à brûler la peau, d'abord insensiblement, puis la blessure s'aggrave et vous voilà impotent pour le reste du voyage. Que sont ces centaines et ces milliers d'étoiles cassées, ébranchées et réparées par les chenilles, les roses étoilées de mer justement, des astéries, et leurs dizaines d'espèces cousines, jusqu'à la grande Brisinga qui atteint deux mètres d'envergure et que les Vikings prétendaient être l'un des bijoux de la déesse de l'Amour.

Et j'oublie les algues miraculeuses en forme de lyre, celles qui ressemblent à des peignes de Séville, celles qui sont découpées comme des feuilles de chêne, celles qui flottent, celles qui nagent, celles qui tapissent les fonds, celles qui servent de piedestal à des infinités de petits crustacés parasites, les violettées plus dentelées que des choux rouges dévorés par les chenilles, les roses qualifiées d'élegantes par les naturalistes, les vertes dont les gens des Hébrides font une farine qu'ils utilisent pour confectionner le "laver bread", le pain d'algues ! Voici les algues dont les chimistes d'Edimbourg tirent un textile plus résistant que la jute, voici les algues dont les industriels japonais font le blanc-manger, pudding en gelée, sauce océane, confiture de houle et miel de la mer; voici les algues dont la décomposition chimique fournit un faux astrakan aussi bouclé et aussi chaud que celui de la steppe kirghize, du Turkestan ou de l'Azerbaïdjan; voici les algues qui se transforment dans certaines fabriques en pansement sans bandage; leurs seils se combinent avec le sang des blessures et forment un cruor merveilleux qui arrête les hémorragies.

Il n'est pas un pêcheur côtier ou hauturier qui ait pu jeter une fois la ligne ou retirer un jour son chalut plus ou moins gonflé de cailloux, d'épaves ou de poisson, sans aller remuer les fabuleux et mystérieux trésors de la mer. Parmi les 20.000 espèces de poissons dénombrés et classés à ce jour, il en est de plus prétentieux encore que les requins (400 espèces). Il en est qu'on nomme rois et reines, cardinaux, échevins, maires. Il en est de noirs, tristes et modestes, comme ces petites veuves que les pêcheurs agoréens aux pieds nus pêchent devant Ponta Delgada. Il en est qui volent comme le dactyloptère et l'exoceet, il en est qui marchent au fond de la mer sur des échasses constituées par deux ou trois épines; tels sont les grands de la Manche qui se plaignent à haute voix quand les hommes des chalutiers les cueillent sur les fonds sablonneux où ils se complaisent. Dans l'un de ses beaux contes populaires de Noël, Dickens, l'homme au grand cœur, a dit des poissons que c'était une "race triste et apathique". Il en avait sans doute pensé aux pauvres diables sans queue ni tête qui s'allient inertes à l'étal des marchands, mais s'il avait pris la mer, il aurait vu dans ses flots des étoiles et des lunes, un peuple composé de prêtres (ou athènes), de meuniers, de vilains, de seigneurs, il aurait entendu à distance le roulement du tambour (c'est encore le nom d'un poisson).

Sur les bords de l'océan Indien, il aurait peut-être surpris, par une nuit de lune, le dugong ou vache de mer, debout dans l'eau, en train de brouter les herbes du rivage ou d'allaiter son petit. Il eût été ailé, à la chasse des chiens de mer, par qui on entend au moins une dizaine de requins, parmi lesquels l'ellissole, l'aiguillat et la rousette que les paresseux pêcheurs Babinaga et Willé de l'embouchure du Congo pêchent en attachant une ligne à un poteau fiché dans le sable de la grève; eux, ils grignotent les arachides jusqu'à ce que la ligne re-

mué furieusement leur annonce que le monstre s'est enfoncé.

Au chapitre du surnaturel, le cher Dickens, qui trouvait les poissons apathiques et tristes, aurait découvert assez de créatures bizarres pour qu'il n'eût pas besoin de surprendre le dialogue d'un grillon et d'une bouillotte. Du comphore du lac Baikal que jamais personne n'a vu vivant et que les Sibériens ne connaissent que parce que les tentatives de cent kilomètres à l'heure vont cueillir cet individu huileux dans les profondeurs du lac pour le jeter agonisant sur les berges, jusqu'à ces habitants des fosses pélagiques qui pêchent à la leur d'une lanterne portative ou en s'éclairant d'une sorte de radar pareil à celui des chauves-souris aveugles. Dans les grandes profondeurs, non, ce n'est pas là qu'on irait rechercher les cavernes des sirènes et des gracieuses créatures marines imaginées par l'Antiquité, Océanides, Tritons et naïades. Par trois, quatre ou cinq kilomètres de fond, les poissons n'ont plus que des nageoires réduites en filaments, la queue en fouet; des gueules à antennes. En 1882, l'expédition du "Traveller" découvrit notamment l'eurypharynx, gallard noir, grêle, qui dépose ses proles dans une énorme poche placée sous la mâchoire inférieure comme celle du pélican.

Miracles de la mer. Après les poissons qui volent et ceux qui mar-

## Comment vous entendez-vous avec vous-même ?

Un amateur de phrases-massives répondait un jour : " Mon meilleur ami ? c'est moi ". Peut-être était-ce vrai en ce qui le concernait. Mais la règle est loin d'être générale. L'état de celui qui ne s'entend pas avec lui-même, qui s'en veut, se morigène, prend des résolutions, les critique avant d'en connaître les effets jusqu'à ce que las de s'accuser il finisse par rendre les autres responsables de ses déboires, cet état, disons-nous, est un doublement pénible; pour le malheureux qui le connaît et pour ceux qui connaissent le malheureux. C'est pourquoi nous avançons ce conseil : Si vous voulez vous entendre avec vos amis, commencez par vous entendre avec vous-même.

- 1. Vous reprochez-vous d'avoir " l'esprit d'escalier " ?
- 2. Evitez-vous la solitude ?
- 3. ...Mais une société nombreuse vous intimide-t-elle ?
- 4. Vous sentez-vous changer de tournure d'esprit, voire de façon de parler selon le milieu dans lequel vous vous trouvez ?
- 5. Révez-vous soit que vous voulez battre avec quelqu'un mais que vos gestes sont mous et vos coups sont sans portée, soit que vous voulez courir mais que vos jambes se débrotent sans vous.
- 6. Avez-vous des enthousiasmes de l'espèce " feu de paille " ?
- 7. La manière dont vous êtes habillé a-t-elle une influence sur votre caractère et votre comportement ?
- 8. Etes-vous superstitieux ?
- 9. Avez-vous été frappé par la peine que vous avez à vous faire des amis ?
- 10. A-t-on souvent à vous adresser le reproche de vous être " levé du pied gauche " ?
- 11. Vous jugez-vous, selon les jours, avec la plus grande indulgence ou la plus grande sévérité ?
- 12. Enfin, manquez-vous moins de courage que de persévérance ?

De 0 à 10 : Vous êtes au plus mal avec vous. Quelle est la cause de cette discussion intime ? Un de nos autres tests vous l'a peut-être révélé. De 10 à 22 : Vous souffrez légèrement d'ailleur de ce qu'on appelle : " complexe d'infériorité ". Autrement dit, vous manquez un peu de confiance en vous. De 23 à 30 : Vous avez en vous un très bon ami. Sans doute n'est-ce point l'accord parfait, mais cela prouve simplement que vous ne vous aimez pas au point de vous avouer sur vos mérites. De 31 à 36 : Bravo ! Mais cependant, n'y a-t-il pas un peu d'orgueil dans votre cas ?

**COMMERCIAL BANK OF EGYPT**  
SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE  
FONDEE EN 1920  
CAPITAL L.E. 1.200.000  
RESERVES L.E. 161.151.439  
Toutes opérations de banque  
SERVICE SPECIAL D'ETUDES  
ET D'INFORMATIONS FINANCIERES  
Siège Social : ALEXANDRIE  
3-5 Rue Adib - B.P. 613  
Tél. 21847/24599  
R.C. 3134  
Siège du Caire :  
3, R. Chawarby P. - B.P. 1533  
Tél. 58558/76381/40300  
R.C. 51381

### PRECENSURE

Paul Barbellon va tourner " Les Voyous ", tirés de la pièce jouée au Vieux-Colombier. Un film vient d'être entrepris, sur ce même sujet de la délinquance juvénile. " Allemagne année zéro ", " Au royaume des cieux ", " La Cage aux filles ", " Quelque part en Europe ", " Zone frontrière ", " Pas de vacances pour le Bon Dieu ", " Sous le soleil de Rome ", " L'École du crime ", " Une si jolie petite plage " et cinq autres productions moins connues, tant nationales qu'étrangères sont passées sur nos écrans, traitant toutes avec plus ou moins de talent du problème de la criminalité des jeunes.

Cette énumération n'est pas du tout du goût du metteur en scène Pierre Blundy. Et on le comprend. Encouragé par Vincent Auriol, qui avait mis à sa disposition quelques-uns de ses services pour faciliter toutes les démarches qu'il pourrait avoir à effectuer avant de tourner, en 1947, un premier film sur la délinquance juvénile, encouragé également pas un communiqué du conseil supérieur de la magistrature, le cinéaste s'est vu refuser, à maintes reprises, par l'organisme d'inspiration vichyssoise, de formation parafonctionnaire et qu'on pourrait qualifier de pré-censure, le scénario qu'il avait été le premier à écrire et à préparer sur ce sujet. Motif de la sentence : ce sujet est interdit définitivement. Coût pour le metteur en scène et le producteur : deux millions.

### MOHAMED NAGUI

OPTICIEN, M.E.O.P. Londres



TOUS GENRES DE LUNETTES POUR LE SOLEIL  
171, Rue Mohamed Bey Farid près de Gattegno (nouvel Immeuble Sté. Abou Taleb)

### HOTEL LEROY

5, Rue Talaat Harb Pachà Alexandrie R.O.A. No. 27182

Le plus récent et le plus bel Hôtel Français d'Alexandrie

Appartements et chambres avec salles de bains privées  
Téléphones avec l'extérieur dans toutes les chambres

CUISINE FRANÇAISE REPUTÉE  
Salons, Bar Américain etc. Meubles dernier cri

PRIX MODERE  
Tél. 23090 (6 lignes)  
Adr. Télég. : HOTEL LEROY

## FACE ET PROFIL ANNA PAUKER



PAUKER, tel est le nom de la femme qui gouverne la Roumanie et préside le comité central du Kominform (administration coordonnée des activités révolutionnaires des partis communistes, russe excepté).

Aujourd'hui 6-païsse et masculine d'allure, Anna Pauker fut, en sa jeunesse, l'une des plus jolies filles de Bucarest. Architecte de la révolution mondiale, Anna Pauker fut une adolescente sentimentale. Elle a d'ailleurs gardé, de cette époque, le goût des romans cornéliens. Sa bibliothèque contient, entre autres, On m'a volé mon amour, de Claude Chavivère. Staline, jadis, Anna Pauker fut initiée au marxisme par son premier amoureux, l'actuel socialiste Steinberg. Anna avait dix-sept ans lorsqu'elle rencontra ce garçon; elle s'en éprit passionnément mais le vilain individu, qui appréciait l'argent, comme tout vrai leader socialiste, épousa la dot de la meilleure amie d'Anna.

Politicienne professionnelle depuis trente ans, Anna Pauker, désireuse d'oublier la trahison de Steinberg, se rendit en Suisse, à Zurich, pour y étudier la médecine; c'est à Zurich qu'elle épousa l'ingénieur Marcel Pauker, Roumain comme elle, mais issu de bourgeois de Bucarest. Durant le temps de leurs fiançailles, Anna avait converti son futur mari au communisme.

Militante intrépidement, Anna Pauker, qui aimait réellement son époux et lui avait donné trois enfants, n'intervint pas pour le sauver lorsqu'elle apprit, en 1910, qu'il venait d'être condamné à mort en tant que membre d'un complot trotskyste découvert à Léningrad par la N.K.V.D.

LA REVOLUTIONNAIRE Directrice technique du Kominform depuis trois ans, Anna Pauker fut, à partir de 1921, l'un des principaux agents de liaison moscovitaires en Europe. Actuellement soucieuse de maintenir l'ordre par tous les moyens à sa disposition, l'agitatrice Anna Pauker organisa des émeutes de paysans en 1924, une grève impor-

## FACE ET PROFIL ANNA PAUKER

tante dans les entreprises pétrolières en 1928 et provoqua la sanglante bataille qui opposa les chemins de Bucarest à la police en 1933.

Responsable de l'emprisonnement de 368.000 Roumains étiquetés " réactionnaires ", Anna Pauker fait payer à ces démunis (souvent de condition modeste) les six années de cellule qu'elle purgea sous le régime monarchique.

### LA POLITIQUE

Farouche ennemie du leader paysan Maniu, auquel elle fit infliger la réclusion perpétuelle au cours d'un procès illégal, Anna Pauker ignora volontairement que c'est grâce à la pression exercée par ce vieil homme qu'elle fut, en 1940, remise aux Russes en échange d'un nationaliste bessarabien, Maniu la fit ainsi libérer quatre ans avant terme.

Principale personnalité communiste après les personnages du Kremlin, Anna Pauker fut affectée, dès son arrivée en U.R.S.S., à l'administration du Komintern; parlant sept langues (dont le français) elle se distinguait par ses interjections au cours de réunions groupant des délégués venus de tous les pays. Elle se fit surtout remarquer par Vichynski, qui la présenta à Molotov puis à Staline.

Éditrice de la revue du Kominform " Pour une paix durable ", elle promet à ses lecteurs le bonheur sur la terre, mais Anna Pauker avait juré loyalement et fidélité au roi Michel et celui-ci était déposé et exilé par Anna 53 jours après la prononciation de ce serment.

Sévère pour elle-même, Anna Pauker a installé ses deux filles, Tania et Marie (cette dernière fut élevée en France sous la tutelle de Thorez) dans les 47 pièces de l'ancien palais royal de Bucarest. Quant à son fils, capitaine de blindés, il dispose d'un somptueux hôtel particulier; celui que le roi Carol a voulu offrir à sa favorite Magda Lupescu.

Durant l'année 1951, armée du réarmement allemand et du renforcement intérieur des nations de l'Europe occidentale, le Kominform tentera de provoquer de gigantesques grèves et peut-être même des émeutes; en France il s'efforcera de profiter de la période électorale pour causer des désordres; c'est donc au cours des mois à venir que se jouera le sort d'Anna Pauker... car Moscou ne lui pardonnera pas si elle échoue





Du 15 au 21 Mars inclus

21 MARS AU 20 AVRIL
Semaine de grande détente et de nouveaux espoirs en vue. Surprise et joie inattendues. Récompense d'un grand effort...
BELIER

21 AVRIL AU 21 MAI
Un grand changement aura lieu mardi. Les J. ascendants Gémeaux recevront une excellente nouvelle, soit un héritage colossal, soit la cession d'une résidence...
TAUREAU

22 MAI AU 21 JUIN
Si vous faites un effort pour être moins nerveux, la réussite dans les affaires de cœur qui vous préoccupent sera assurée. Vous avez des pressentiments qui se réalisent toujours...
GENEAUX

22 JUIN AU 23 JUILLET
Attendez-vous à de belles surprises cette semaine. Les ascendants Cancer ou Verseau seront les plus favorisés. Une joie intérieure profonde que vous n'espérez plus avoir...
CANCER

24 JUILLET AU 23 AOUT
Brillante entreprise qui réussira en juin. Expérience passe science, soyez plus prudents à l'avenir et spéculer avec raison sans prendre trop de risques...
LION

24 AOUT AU 23 SEPTEMBRE
Portez bonheur. Les mois d'avril vous ont mesuré, le vous préoccupe pas venir sombre. Ne vous craignez un aide vous préoccupe. Une angoisse, une J. et les L. rendront services au R. Votre finesse et votre puissance de travail vous permettront de faire des découvertes étonnantes...
VIERGE

24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
Un nouveau programme de vie vous ouvrira les portes vers un nouveau bonheur. Vous n'êtes plus égoïstes, et vous montrerez votre véritable personnalité (noble et fiévreuse). Grandes amours partagées...
BALANCE

24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
Vous produirez cette semaine de purs chefs-d'œuvre. Ayez toujours confiance en votre bonne étoile, vous aurez une excellente chance de réussite et de bonheur. Vous hésitez à vous lier entre J. et M. Mais ne choisissez que celui que vous aimez, car l'argent s'acquiert, tandis que l'amour est impulsif et ne s'achète pas...
SCORPION

23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
Jolie ineffable dans la famille. Plusieurs ménages retrouvent leur harmonie et une nouvelle ère de bonheur s'ensuit. Vous aurez de véritables preuves d'amitié de la part d'une amie. Gardez vos clefs près de vous, vous risquez de les perdre et de longues discussions peuvent surgir...
SAGITTAIRE

22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
Semaine plus calme et plus tranquille. Evitez les jeux de hasard ou de cartes, vous risquez de perdre des sommes importantes. Soignez les genoux. Faites des massages à l'alcool...
CAPRICORNE

21 JANVIER AU 19 FEVRIER
Soyez plus ordonnés et jouez moins. Vous gagnerez une surprise. Déclarations d'amour et travaux importants. Réceptions d'argent inattendues. Jolie provenant d'un enfant à l'étranger. Vous serez édifiés. On vous accusera injustement, mais vous triompherez. Votre générosité sera récompensée. Vous aurez une semaine magnifique. Soignez les jambes et lavez mains et pieds à l'eau salée...
VERSEAU

20 FEVRIER AU 20 MARS
Soyez moins entêtés et vous verrez que tout s'arrangera. Vous traversez une impasse. Les affaires vont mal, mais soyez courageux et surmontez toutes ces difficultés, vous aurez des chances de gain magnifiques. Que les croyants portent toujours leurs fétiches, et ils gagneront aux courses. Votre procès est long, mais vous gagnerez. Les M. J. M. et V. auront une belle surprise et deviendront soudain très riches. Faites attention aux crevasses, car une chute peut vous endommager l'os de la cheville. Soignez les rhumes. Avancez-vous. Méfiez-vous des E. et V., ceux sont des ennemis...
POISSONS

Le monde merveilleux des automates, monde de féerie où l'homme croque la nature

C'est un monde qui, depuis le commencement des âges, a pris dans l'univers des vivants une place plus ou moins grande, plus ou moins tyrannique, selon l'époque, mais toujours une place de choix. Notre temps a pour lui une prédilection marquée — et l'on peut admettre que justement sa rigueur sa dureté, trouvent dans le spectacle — et l'on a envie de dire, dans la fréquentation — des automates, une sorte de dédommagement.

Au XIXe siècle, l'écrivain Villiers de l'Isle Adam, disait déjà: "C'est un peu du royaume de la féerie". Je dirai plus: un royaume qui nous rend, adaptés, pareils à des enfants...

L'autre jour, un grand studio de photographie, le plus connu sans doute de Paris, offrait à ses visiteurs, parmi les effigies immobiles de toutes les célébrités contemporaines, une exposition d'automates, les plus beaux et les plus rares. Des collectionneurs des marchands, les avaient prêtés, et le vaste hôtel particulier de l'avenue d'Iéna, dès l'entrée, bruisait de ces musiques grêles et nostalgiques, que dérivent un tour de clef. Tandis que sous vos yeux s'anime tout un petit peuple, à qui un mécanisme perfectionné permet de copier les gestes de la vie.

Le décorateur Jacques Damiot, qui est responsable, en grande partie, de la vogue des automates à Paris, a très bien compris, lui, que ce monde merveilleux, pour demeurer accessible, divertissant, attrayant, ne doit pas être monotone, il faut qu'il soit familierement dans un ensemble choisi pour lui, et subtilement arrangé. Quand il tourne une clef, et que l'ourser se met à boire, le nègre à fumer, l'avocat à plaider, le clown à grimacer... C'est chaque fois un personnage, ce n'est plus une machine. Il faut toujours croire à quelque chose, lorsqu'on regarde et qu'on entend un automate... C'est pourquoi j'avoue une certaine impression d'effroi, devant la pièce close où Madame de Galea, grande collectionneuse, a enfermé ses automates, seuls avec eux-mêmes. Les plus beaux les plus exceptionnels, ne devraient jamais vivre ensemble! Ils devraient toujours se mêler aux humains, dans une atmosphère humaine — surtout lorsque leur allure, leur taille, leurs tics ou leurs manières, les rapprochent de nous. Réunis et réduits à leur seule compagnie, ils froient la caricature. D'ailleurs, combien de fois les fabricants ont-ils pris le singe comme modèle: Singes musiciens, singes cuisiniers, singes dîneurs... A les considérer, il y a bien de quoi prendre peur!

Un seul reproche à ce festival de célébrités mécaniques: le cadre trop vaste, l'absence de décors. Certes, une poupée à musique, un orgue avec personnages, un menuisier dans son atelier, un oiseau miraculeux...



UNE HARPISTE DE GRANDE VALEUR

Leur dans sa cage dorée, exercent en eux-mêmes, une charmante attraction. Mais quel attrait supplémentaire ne prennent-ils pas à s'intégrer dans le décor de la vie? Poser une magnifique automate sur une console, sur une cheminée, ou sur une table, c'est le traiter avec indifférence. C'est ne voir en lui que l'objet curieux, techniquement réussi. A le mêler à l'existence, il gagne en drôlerie, en émotion, en chaleur. Il ne fait plus partie des meubles ou des bibelots, il participe au climat de la maison. C'est toute la différence.

Le plus bel automate du monde a l'air de sortir d'un conte d'Andersen. Il représente un orangier bleu. L'arbre est en jade, la caisse d'or émaillé, les fruits en perles et en rubis... L'oiseau, ce fuyant miracle, est certainement ce qui a été de tout temps, copié avec le plus d'exactitude et de bonheur. Le XVIIe siècle donne naissance à des ramures, où les oiseaux sautent de branche en branche, et à des cages enchantées où un oiseau bleu pépie, tourne le cou et bat des ailes. Mais le XVIIIe lui-même, à qui a-t-il emprunté ces rossignols de légende, sinon au passé le plus lointain? Au Xe siècle un évêque — voyageur retour de Constantinople, racontait ébloui: "Devant le trône de l'empereur s'élevait un arbre en bronze doré, dont les branches étaient peuplées d'oiseaux de même matière, qui poussaient différents cris, chacun selon son espèce".

De toute évidence, cet évêque avait retrouvé en Orient une âme d'enfant. Ne rougissons donc pas de ressentir les mêmes émerveillements lorsque nous nous trouvons face-à-face avec ce petit monde fantasque des automates, dont la rigueur technique aboutit à tant de gentillesse et de grâce...

Suzanne NOEMAND

Démaquillage

Cette opération, complément de la toilette du soir, est indispensable au double point de vue de l'hygiène et de l'esthétique. Il importe que toute personne usant de fards sache que la peau doit se reposer pendant la nuit et que les crèmes dites "nourrissantes" ne sont pas destinées à l'utilisation exclusive nocturne, c'est laid et malpropre. Il est bien préférable de les appliquer le matin pendant une heure, cela suffit.

Nettoyage quotidien: Si l'épiderme est en bon état, on se servira couramment d'un excellent savon et d'eau chaude, et l'on fera suivre ce savonnage d'un rinçage à l'eau chaude également puis d'un second à l'eau très froide, cette méthode a le double avantage de décapier parfaitement la peau, puis de la raffermir. Ne se servir ni de serviette, ni de gant, mais de la paume des mains pour se frotter. Une ou deux fois par semaine, faire le savonnage à l'aide d'un blaireau ou d'une brosse spéciale.

Décapants: Il existe des laits préparés dans le commerce et qui mélangent fort bien; les meilleurs sont les laits gras, la lanoline, le cold-cream. Ceux qui sont à base d'alcool ne sont pas à recommander pour un usage constant car ils dessèchent l'épiderme. Les laits gras doivent être longuement agités avant de s'en servir, étendus sur un tampon de coton hydrophile et appliqués "en rond" d'abord, puis aux endroits où la sudation est plus abondante: ailes du nez, menton, racine des cheveux. C'est à ce dernier endroit que se fixe davantage le fard, aussi faut-il tamponner horizontalement au-dessus de l'oreille, deux des tempes vers la racine des cheveux pour en débarrasser complètement la peau. Passer plusieurs tampons successifs, et enfin un lin-ges.

Avantage: Cette façon de faire est le seul moyen d'obtenir un véritable nettoyage et de ménager le linge de lit: draps, taies, etc., car certains "fonds de teint" sont particulièrement chargés en matière colorante, et tenaces. En outre, l'application souvent répétée au cours de la journée de couches de poudre successives, obstrue fatalement les pores de la peau. Au lieu d'un fin nuage destiné à velouter, beaucoup de femmes étalent fortement la poudre avec une houpe de laine. Il en résulte un plâtrage compact qui asphyxie littéralement l'épiderme et augmente la béance des pores.

Bain de vapeur: Le visage penché au-dessus d'un bol inhalateur ou d'une petite cuvette pleine d'eau bouillante sera baigné de fines gouttelettes qui n'y aura plus qu'à essuyer soigneusement — ne pas en abuser quoique efficace. Je rappelle en passant que pour certains épidermes sensibilisés à la suite de divers incidents: érythème médicamenteux, coup de soleil ou de neige, produits de beauté nocifs, et auxquels le savon reste interdiction il existe des spécialités qui rendent à la peau l'acidité qu'elle a perdue en les nettoyant parfaitement. De tels produits conviennent pour les peaux intolérantes non seulement au savon mais à l'eau.



Un petit mannequin articulé qui fait chanter son oiseau

L'heure des repas à travers les siècles

JUSQU'AU XIXe siècle, les deux principaux repas se dénomment dîner et souper et leurs heures ne coïncident pas toujours avec celles de notre déjeuner et de notre dîner.

Rabelais cite un vieux proverbe, selon lequel: Lever à cinq, dîner à neuf. Souper à cinq, coucher à neuf. Mais, dès son époque, ce proverbe cesse d'être vrai et doit être modifié comme suit: Lever à six, dîner à dix. Souper à six, coucher à dix. Faut vivre l'homme dix fois dix.

Est-ce l'espoir de devenir plus que centenaire? Toujours est-il que, cinquante ans plus tard, sous le règne de Henri IV, si le souper demeure fixé à six heures, en revanche, le dîner est retardé de une à deux heures.

Il est probable que la plupart des gens faisaient précéder ce repas d'une collation. Mais celle-ci n'est pas bien vue de certains médecins qui recommandent vigoureusement à ceux qui n'exercent pas une activité manuelle de ne faire que deux repas par jour. D'après eux, il convient de ne prendre aucune nourriture pendant les quatre heures qui suivent le lever, de séparer le dîner du souper d'un intervalle de huit heures et de ne se mettre au lit que quatre heures après avoir souper.

Sous le Roi-Soleil, nouveau retard des heures des repas, qui passent respectivement à midi et sept heures. Ainsi donc, à la fin du XVIIe siècle, nos ancêtres appliquent un horaire analogue au nôtre, sous des noms différents. Mais, au siècle suivant, dîner et souper furent encore retardés, du moins à Paris, dans la bourgeoisie et la haute société. On dînait en général vers deux heures et l'on soupa à dix. Les vieillards restés fidèles au passé étaient appelés par dérision "soupe sept heures".

Au XIXe siècle, le dîner fut une fois de plus retardé et se plaça entre cinq et six heures. Par voie de conséquence, l'ancienne collation qui le précédait devint un vrai repas et se prit vers midi. Quant au souper, il disparut, sans doute parce qu'à l'heure, où raisonnablement, il aurait dû se placer, il aurait contrainst la plupart des gens à sortir du lit pour se mettre à table.

Disons, en conclusion, qu'à aucune époque, les heures des repas ne furent les mêmes pour tous. Elles dépendaient du milieu social. C'est ainsi que les artisans dînèrent encore à neuf heures, au XVIIIe siècle, tandis que les nobles ne le faisaient qu'à trois heures.

En somme, comme l'écrit Alfred Franklin, à qui, une fois de plus, nous avons emprunté nos renseignements, la règle permanente en notre matière est bien celle que

LA MI-CAREME DES FRANÇAIS LIBRES A L'AUBERGE DES PYRAMIDES

Le grand bal paré et masqué de la Mi-Carême, qui a été donné jeudi dernier à l'Auberge des Pyramides, au profit des Œuvres de l'Association des Français Libres (Section d'Egypte), s'est déroulé dans une ambiance très sympathique créée par la décoration appropriée de la salle et les différents stands et entretenus par l'inimitable orchestre de Baby Almanza. La soirée fut animée de bout en bout par Roland Bertin qui se dépensa sans compter.

La direction de l'Auberge, de son côté, fit coïncider avec ce gala les débuts de l'excellent dilettante des Postes Parisiennes, Lyane Malrève, qui interpréta avec beaucoup de finesse quelques chansons fantaisistes de son répertoire qu'elle a le mérite d'avoir composées elle-même. Puis, en sa qualité de marraine de la Division Leclerc, elle chanta dans un silence religieux la marche de la Division. L'ovation que lui fit la salle l'ému au point de lui faire venir les larmes aux yeux. Elle conta alors quelques souvenirs, relatifs aux "gars" de la Division et Bertin profita de l'occasion pour signaler qu'à la table de l'ambassadeur de France S.E. M. Couve de Murville, se trouvait un ancien de la Division Leclerc, qui n'est autre que la grande vedette du théâtre et de l'écran français Jean-Pierre Aumont, qui fut immédiatement assailli par les chasseurs d'autographes.

La parade des masques (aussi riches que nombreux), nous révéla quelques accoutrements des plus originaux, qui furent d'ailleurs primés.

Parmi les personnalités présentes à cette soirée nous avons remarqué: l'Ambassadeur de France, M. Pons et Mme, M. Herrenschildt, attaché commercial à l'ambassade française, et Mme et Mr. Thoreau, M. Dr. Laverge et Mme, M. Kenon et Mme, M. Desmays et Mme, Mme Norman, M. Flory et Mme, M. Azzières et Mme, M. Oriez, M. Dumas et Mme, M. Demagnet, M. Gantes et Mme, M. J. Porel, de la Troupe de la Comédie Française, Miss France, Miss Danemark, Miss Tchecoslovaquie, M. Lhomme, Dr. Abrahamian, Dr. Risk, Mr. Lavoipierre, etc., etc.

Advertisement for Mifanohouse Electric, featuring an image of a refrigerator and contact information: 15 & 22, AV. FOUAD 1er, TEL: 27460, ALEX. 24, RUE SOLIMAN PACHA — TEL.: 77948 — LE CAIRE

Advertisement for INECTO hair dyes, featuring an image of a woman and the text: la reine des teintures pour cheveux, 18 TEINTES NATURELLES

Confidences

LILLIANE. — J'aime un jeune homme de mon âge qui est distant et froid. C'est un esprit brillant et cultivé, mais en plus de son attitude froide, il n'est pas de la même confession religieuse que moi. Je suis désemparée, j'ai 20 ans, je sais ce que je veux, mais comment y arriver.

La confession religieuse n'a jamais été un obstacle. Soyez de votre siècle. S'il a un esprit brillant, montrez-vous cultivée. Parlez-lui littérature, art, musique, mais, surtout, faites-le parler! Faites-lui mettre en valeur son esprit. (Les hommes sont si vaniteux!) Vous avez 20 ans et vous savez ce que vous voulez. Mais, surtout, soyez persévérante.

JEANINE. — J'ai treize ans et je suis éperdument amoureuse du patron de ma grande sœur, qui vient souvent dîner chez nous. Il a quarante ans et me considère comme une petite fille. Je veux lui expliquer que je ne le suis plus et que je l'aime pour lui tandis que ma sœur ne cultive son amitié que pour sa position sociale.

Retournez vite à vos études vous êtes à l'âge où l'on fabrique des héros sur mesure. Evitez la déception que toute jeune fille de votre âge cherche avec tant d'acharnement. Les pluies de printemps ne sont jamais trop sérieuses.

Nous avons tous passé par là, non? Le monde ne changera pas si on rate un cours. Pourtant, je vous conseilerais d'éviter ce genre de sport. Sachez faire une différence entre votre "habitude" et vos études.

FEMININE. — Je ne comprends pas mon aimé. Il a presque quitté la maison depuis deux ans. Il ne rentre que pour dormir. Je le sens seul et abandonné, mais à fait pas cas de mes offres d'amour. Il est vrai que l'atmosphère de la maison est plus que tendue, mais je veux en faire mon ami. Il a vingt ans et j'en ai quarante. Il me dédaigne parce que dans sa jeunesse j'ai répondu par des sarcasmes à ses histoires d'amour de jeune homme. Depuis ce moment, il s'est détaché complètement de la famille.

N'essayez même pas d'en faire un ami. C'est le rôle du père que vous userez. Faites-en un fils. Oubliez votre différence d'âge. Donnez-lui l'impression de le comprendre, non comme amie, mais comme une mère. De la tendresse, de l'affection, c'est ce qui lui a probablement manqué. N'oubliez pas qu'une atmosphère tendue continuera à agir sur son subconscient et il se renfermera encore plus. Les parents oublient aisément que leur vie ne doit être que sacrifices pour leurs enfants, même et surtout quand ils sont grands. Il a vingt ans; c'est un homme. Ne l'oubliez pas, ne l'obligez pas à déverser son trop plein d'affection et d'amitié ailleurs. Faites-lui oublier vos sarcasmes. Aimer est très vivant, très naturel.

Mme NIRWANA





Que l'on soit sacré vedette internationale ou pas, l'art d'être père exige quand même des qualités qui n'ont rien à voir avec les qualités scéniques. Voici, en effet, le couple John McCallum-Google Withers (que nous avions vu dans «It Always rains in Sundays») avec leur petite fille Joanna, nom qui lui a été donné en souvenir du premier film qu'ils tournèrent ensemble «The Loves of Joanna Godden» et qui, dans la vie privée, se termina par un mariage. A voir le visage terrifié de Google Withers, il semble quand même que John manque encore de pratique dans l'art d'emballer un gosse.

(Photo Rank Org.)

# Tout ce que PIERINO GAMBA sait il l'a appris dans autre existence déclarait récemment son père aux journalistes

De loin, j'observe Pierino Gamba, chef d'orchestre de douze ans. Dans le hall de son hôtel, il feuillette un journal, tandis que son père discute avec animation avec une dame. Rien n'est plus impressionnant que d'interviewer un enfant prodige. A chaque fois, la même scène se déroule. On voudrait lui poser des questions qu'on estime en rapport avec son âge (quels sont ses jouets préférés ? aime-t-il les gâteaux à la crème ?). Mais on songe aussitôt à tout ce qu'on raconte sur ses extraordinaires connaissances. On s'apprête donc à l'interroger sur des problèmes normalement réservés aux adultes. Puis, au dernier moment, lorsqu'on est en face de lui et qu'on le voit si enfant, on n'ose plus aborder des sujets aussi sérieux. Alors, on reste là, terriblement gêné de ne pouvoir lui parler ni comme à un bébé, ni comme à une grande personne.

Je jette un regard dans la direction de Pierino. Sa brochure ouverte sur sa jambe repliée, il semble rêver. Il s'aperçoit que je l'examine. Pour me remercier encore une fois de lui avoir épargné une partie de la corvée de l'interview, il me gratifie d'un petit sourire. — N'est-ce pas qu'il est gentil ? me demande son père. C'est ce que

En duo avec M. Frank de Craeke, ce qui donne un curieux mélange d'accent belge et d'accent italien, il me rappelle les grands triomphes de Pierino : comment il trouva aux incroyables qu'il était réellement un chef d'orchestre en dirigeant dix-huit musiciens de l'Opéra de Rome ; comment il éblouit le roi de Danemark, chef d'orchestre lui-même, qui assista à une répétition, la partition à la main, dans l'espoir de le prendre en faute ; comment six grandes sociétés de concerts d'Europe et une des Etats-Unis l'ont nommé directeur honoraire, etc.

— Je ne peux pas croire, ajoute M. Gamba, qu'avec une telle musicalité, il ne laisse rien aux générations futures. Je suis convaincu qu'il sera un jour un grand compositeur. C'est pour lui permettre d'écrire quand il aura quelque chose à dire que je lui fais donner des leçons de composition par le professeur Ruisi, qui nous accompagne partout. — D'ailleurs, il a déjà composé une petite chose. Pour l'anniversaire de Gaston (c'est M. de Craeke, son manager), nous étions à Buenos-Aires. En trois heures, il a écrit une sonate pour piano, qui n'est pas un chef-d'œuvre mais est pleine de promesses.



Pierino Gamba dirige son orchestre, il y met autant de fougue que Toscanini.

Présentation, salutations. Quand il comprend que je suis — encore ! — un journaliste, Pierino jette un coup d'œil attristé vers les deux brochures qu'il tient à la main. J'en profite pour lui demander quelles sont ses lectures favorites. — Jules Verne, me dit-il, et les histoires d'aventures.

— Et les petits livres qui sont sur vos genoux, ce sont sans doute des récits de Peaux-Rouges ?

Il me les tend. Je lis : «Mozart : la Flûte enchantée» et : «Wagner : Tannhäuser». Ce sont, en petit format, des partitions complètes pour orchestre. Il ajoute : — Je les avais prises pour tra-

vailler un peu avant la répétition de cet après-midi...

Je vous disais : c'est un enfant comme les autres.

Je sens le moment venu de déclencher à fond mon attaque pour savoir comment cet enfant comme les autres est capable de mener à la baguette les plus grands orchestres du monde.

M. Gamba, ses cheveux gris en bataille, entreprend donc de me conter les circonstances banales qui l'ont conduit à découvrir la vocation de son «bambino».

— Pierino, me dit-il, est né à Rome le 16 septembre 1937. Jusqu'à l'âge de huit ans et demi, il n'avait jamais montré qu'il s'intéressait à la musique. Quand je jouais du violon, le soir, après avoir fermé ma pâtisserie, il se sauvait dans le jardin. J'ai compris depuis que c'était peut-être parce qu'il trouvait que c'était faux...

— Un jour, j'ai pensé que ce serait très bien si Pierino pouvait m'accompagner au piano. Je lui ai fait donner des leçons de solfège. En vingt minutes, il connaissait les sept clés aussi bien que son professeur et, au bout de huit jours, il jouait de mémoire au piano une symphonie de Beethoven. Devant une telle perfection musicale, j'ai rangé mon violon dans son étui et je ne l'ai jamais repris depuis.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

— Vous savez, intervient M. Gamba, qu'il n'a jamais la partition sous les yeux quand il dirige. Il connaît par cœur quarante symphonies. Cela représente des milliers de notes... Avant les répétitions, il travaille un peu les morceaux qu'il n'a pas conduits depuis longtemps.

ba, c'est un enfant comme les autres. Il aime jouer, faire des blagues. Il adore le cinéma, surtout les films de cow-boys et les dessins animés. Disney est son préféré.

M. Gamba parle un français excellent, avec beaucoup de gestes et un accent qui évoque celui de Jean Rigaux lorsque celui-ci raconte des histoires italiennes. Il dit «ma» pour «mala» et «que» pour «mouche».

Mais le polyglotte de la famille, poursuit-il, c'est Pierino. Il parle français et espagnol sans avoir pris une seule leçon. Quand nous sommes allés au Portugal, au bout de trois jours c'est lui qui nous servait d'interprète. Une phrase qu'il entend pour la première fois, il la retient. Le langage, c'est encore de la musique.

Le manager du petit prodige M. Frank de Craeke, un artiste peintre belge qui s'intéresse à lui parce qu'il est un enfant doué pour toutes les formes de l'art, vient de s'asseoir près de nous.

Pierino, ajoute-t-il, possède les trois mémoires : celle de l'oreille, celle de la vue et aussi celle du toucher. Comme un aveugle, il est capable de reconnaître un objet (un livre, une partition) seulement en posant la main dessus.

Cinq colonnes de Robert Kemp : «Ti à ou comme tous les hommes l'institut du mal ; il n'a pas voulu l'étouffer.»

LA RADIODIFFUSION, elle, eut une manière pour le moins inattendue de rendre hommage au disparu (qui fut, nous l'avons dit, profondément antireligieux !). A la fin d'une émission consacrée à Mozart, le speaker annonça : «Le programme de musique religieuse du XVIIIe siècle que vous venez d'entendre, était offert en hommage à la mémoire d'André Gide, qui vient de mourir !»

(Que mon estimable confrère de la première page, Le Huron, se console donc : il n'y a pas qu'à la Radiodiffusion d'Etat Egyptienne, que l'on fasse des bévues !).

«COMBAT» en hommage à André Gide.

Le grand quotidien parisien «Combat», qui au matin de la triste nouvelle, publiait un éloquent article de Marcel Jouhadreau, qui fut l'un des meilleurs amis de Gide, consacra le surlendemain, deux pages entières aux adieux adressés au grand disparu de tous les horizons politiques et littéraires.

Maurice Nadeau s'étonne que : «personne en haut lieu, ne l'ait jugé digne d'être placé à la hauteur de Paul Valéry. Pourquoi ne veut-on pas l'officialiser» sa mort. On a tout simplement peur de heurter les «bien-pensants». Rendre les suprêmes honneurs à Corydon ? Vous n'y pensez pas !...

«Nous perdons un être irremplaçable», écrit Adrienne Monnier, «il vivait tout entier poète et dans l'écrit, en restant très humain, d'une humanité merveilleusement originale.»

Colette, la grande Colette évoquant le souvenir d'une rencontre avec André Gide, se souvient qu'il fut «de ces êtres qui s'imposent irrésistiblement.»

Louis Martin-Chauffier voit en lui, «un anticlérical, par amour de la justice». «Qu'il ne vienne du Tehad ou d'URSS, il ne peut supporter l'injustice ni le joug.»

Gide comprenait merveilleusement la musique ; Annik Morice, la petite virtuose note : «Je sais maintenant, grâce à lui, comment je dois jouer Chopin.»

ANDE GIDE ET L'AFRIQUE C'est Georges Ballandier, enfin, qui dans «Présence Africaine» évoque la grande voix qui s'éleva pour dénoncer le joug sous lequel vivait le peuple africain : «Et le symbole prit la violence d'une révolte lorsque Gide découvrit l'exploitation et la misère alors, des noirs du Congo et du Tehad. «Le Voyage au Congo» eut la valeur d'un scandale ; il rompa la conspiration du silence. Il créait une mauvaise conscience aux profiteurs de la colonisation. Gide provoqua non seulement la guerre contre les servitudes africaines, mais contre notre orgueil culturel, encore en montrant que nous avons à écouter les «méprises d'hier».

— Qui est-ce ? — C'est Topaze ! — Je ne l'ai jamais vu. — Vraiment : pourtant, c'est Fernandel.

Fernandel sourit. Cette fois, c'est presque lui.

Puis il rentre dans sa barbe, figé, méconnaissable.

Fernandel tourne, avec Pagnol comme metteur en scène, la nouvelle version de Topaze. Il est naturel, quand on est instituteur à l'ancienne formule, de se laisser pousser la barbe. Et surtout quand cet instituteur se trouve en contact avec un académicien.

Cette barbe, Fernandel la plante scrupuleusement, poil à poil, chaque matin en arrivant au studio. Il la retire avant de sortir. Mais la coiffure à raie, il la garde. Il trouve qu'elle ne lui messez pas. Mme Fernandel est habituée à voir le visage de son mari sous les formes les plus inattendues. Depuis vingt-cinq ans, pensez donc, de Barnabé au Rosier de Mme Husson en passant par cent autres créations.

— Pas avec la raie ! Fernand, demande cette aimable épouse qui déteste les reporters. Avec la raie, non, ce n'est plus toi !

Son masque est tourmenté, ses cheveux lui retombent sur les yeux. Il se lève sur la pointe des pieds, fléchit sur ses jambes pour demander un «pianissimo», fait recommencer trois fois le même passage (finalement, il va vérifier la partition du musicien qui fait toujours la même fausse note et découvre qu'il y a une erreur d'impression), chante un motif pour indiquer la nuance qu'il attend et n'accorde une récréation à ses musiciens que lorsqu'ils ont atteint la perfection.

C'est à eux que je demande ce qu'ils pensent de Pierino Gamba. — C'est un chef d'orchestre, dit l'un. Indiscutablement, il a un bras excellent et une main gauche qui dissèque les plans.

— A vingt ans, ce sera un maître unique, affirme un autre. Et un vieux musicien à cheveux blancs, faisant allusion à tous les phénomènes qu'il a déjà vu défiler au pupitre, me confie d'un ton bourru :

— Nous en avons connu de toutes les couleurs, mais celui-là (il me désigne d'un hochement de tête Pierino qui remet sa veste), c'est une excellente couleur...

Jean PALAISEUL



FERNANDEL

Un monsieur à barbe, le type du petit fonctionnaire appliqué.

— Qui est-ce ? — C'est Topaze ! — Je ne l'ai jamais vu. — Vraiment : pourtant, c'est Fernandel.

Fernandel sourit. Cette fois, c'est presque lui.

Puis il rentre dans sa barbe, figé, méconnaissable.

Fernandel tourne, avec Pagnol comme metteur en scène, la nouvelle version de Topaze. Il est naturel, quand on est instituteur à l'ancienne formule, de se laisser pousser la barbe. Et surtout quand cet instituteur se trouve en contact avec un académicien.

Cette barbe, Fernandel la plante scrupuleusement, poil à poil, chaque matin en arrivant au studio. Il la retire avant de sortir. Mais la coiffure à raie, il la garde. Il trouve qu'elle ne lui messez pas. Mme Fernandel est habituée à voir le visage de son mari sous les formes les plus inattendues. Depuis vingt-cinq ans, pensez donc, de Barnabé au Rosier de Mme Husson en passant par cent autres créations.

— Pas avec la raie ! Fernand, demande cette aimable épouse qui déteste les reporters. Avec la raie, non, ce n'est plus toi !

Son masque est tourmenté, ses cheveux lui retombent sur les yeux. Il se lève sur la pointe des pieds, fléchit sur ses jambes pour demander un «pianissimo», fait recommencer trois fois le même passage (finalement, il va vérifier la partition du musicien qui fait toujours la même fausse note et découvre qu'il y a une erreur d'impression), chante un motif pour indiquer la nuance qu'il attend et n'accorde une récréation à ses musiciens que lorsqu'ils ont atteint la perfection.

C'est à eux que je demande ce qu'ils pensent de Pierino Gamba. — C'est un chef d'orchestre, dit l'un. Indiscutablement, il a un bras excellent et une main gauche qui dissèque les plans.

— A vingt ans, ce sera un maître unique, affirme un autre. Et un vieux musicien à cheveux blancs, faisant allusion à tous les phénomènes qu'il a déjà vu défiler au pupitre, me confie d'un ton bourru :

— Nous en avons connu de toutes les couleurs, mais celui-là (il me désigne d'un hochement de tête Pierino qui remet sa veste), c'est une excellente couleur...

Jean PALAISEUL

MARCEL PAGNOL

Le lendemain voit le départ de Jacques et le désespoir de Gisèle, abandonnée, et dont l'amour était sincère.

A Paris, Jacques retrouve sa fiancée Monique (Mony Dalmès), qui assume la tâche ingrate d'assistante sociale et visite les malheureux dans les traditionnels taudis de Paris et de la zone. C'est dans un horrible logis que la courageuse Monique sauve les enfants de la mère Denis (Mona Doll), une alcoolique et les envoie dans une colonie de vacances ; mais cette généreuse intervention fait partie de sa vie quotidienne. Sa vie sentimentale sera atteinte d'une autre façon, car elle apprendra que Gisèle va avoir un enfant et que le père n'est autre que Jacques. Comment va-t-elle réagir ? Acceptera-t-elle l'abandon du nouveau-né à l'Assistance Publique ? Va-t-elle perdre son fiancé ? Nous ne vous en dirons pas davantage pour ne pas déflorer le sujet.

Jacqueline Rambaud qui aborde, dans «La Visiteuse», son premier grand rôle cinématographique, et Mony Dalmès, à qui l'on fait trop souvent appel au cinéma, sont les deux héroïnes de cette œuvre, tandis que les séducteurs s'appellent Jean Paqui et Raymond Galle. Mona Doll joue, une fois de plus, le rôle d'une femme du peuple qui sera sauvée de la misère.

Il y a deux ans, Albert Guyot commençait «La Visiteuse» qui relatait l'existence pénible des assistantes sociales ; il pensa qu'il y avait matière à un grand film. Evidemment il fallut tout refaire et tourner à nouveau, et cela d'abord dans des décors naturels, c'est-à-dire gare de Lyon, place du Tertre, à Montmartre, et enfin dans le studio de la rue Mesnil.

Tous les extérieurs ont été filmés à Auron, petite station de sports d'hiver où se situe l'action de «La Visiteuse» au début du décapage. C'est à Auron que Gisèle (Jac-

queline Rambaud) rencontrera Robert (Raymond Galle), mais elle déclamera sa demande en mariage car il ne lui offre que son amour et sa situation modeste, pour lui préférer le séduisant Jacques (Jean Paqui), jeune homme sportif et charmant qui lui fait vaguement la cour.

Et, évidemment, car, dans ces cas-là, doit arriver, arrivera, et Gisèle sera séduite par Jacques... mais elle a bien tout fait pour cela.

Le lendemain voit le départ de Jacques et le désespoir de Gisèle, abandonnée, et dont l'amour était sincère.

A Paris, Jacques retrouve sa fiancée Monique (Mony Dalmès), qui assume la tâche ingrate d'assistante sociale et visite les malheureux dans les traditionnels taudis de Paris et de la zone. C'est dans un horrible logis que la courageuse Monique sauve les enfants de la mère Denis (Mona Doll), une alcoolique et les envoie dans une colonie de vacances ; mais cette généreuse intervention fait partie de sa vie quotidienne. Sa vie sentimentale sera atteinte d'une autre façon, car elle apprendra que Gisèle va avoir un enfant et que le père n'est autre que Jacques. Comment va-t-elle réagir ? Acceptera-t-elle l'abandon du nouveau-né à l'Assistance Publique ? Va-t-elle perdre son fiancé ? Nous ne vous en dirons pas davantage pour ne pas déflorer le sujet.

Jacqueline Rambaud qui aborde, dans «La Visiteuse», son premier grand rôle cinématographique, et Mony Dalmès, à qui l'on fait trop souvent appel au cinéma, sont les deux héroïnes de cette œuvre, tandis que les séducteurs s'appellent Jean Paqui et Raymond Galle. Mona Doll joue, une fois de plus, le rôle d'une femme du peuple qui sera sauvée de la misère.

## La visiteuse, un épisode d'une vie qui aurait pu être votre

DANS un minuscule décor représentant une chambre de jeune fille, Mony Dalmès pleure devant un berceau.

Elle regarde fixement devant elle et s'écroule sur le lit en sanglotant. La scène qu'elle tourne est d'autant plus difficile à réaliser que le berceau est vide.

Le bébé qui appartient en réalité à une jeune femme sans aucun rapport avec le film, est en train de prendre son biberon et tout à l'heure il figurera dans «La Visiteuse». Il n'aura pas un très grand rôle, mais il sera à la base de ce drame imaginé par Robert Bihal et Albert Guyot, qui en ont fait le décapage et les dialogues. C'est Albert Guyot qui en assure la mise en scène, et ce réalisateur, spécialiste des films d'avant-garde, a commencé sa carrière en 1928 avec «Mon Paris». «A quoi rêvent les bœufs de gaz», «L'eau coule sous les ponts», puis, après des quantités de documentaires et des films sur l'aviation, il est revenu aux longs métrages en 1942 avec «Pluie sur la Ville», «La Feuille blanche» et «La Mort est peut-être pour ce soir», enfin un petit film de propagande sur la fondation de l'«Avec le feu sacré», puis «Perspective» et «Epargnez la France».

Il y a deux ans, Albert Guyot commençait «La Visiteuse» qui relatait l'existence pénible des assistantes sociales ; il pensa qu'il y avait matière à un grand film. Evidemment il fallut tout refaire et tourner à nouveau, et cela d'abord dans des décors naturels, c'est-à-dire gare de Lyon, place du Tertre, à Montmartre, et enfin dans le studio de la rue Mesnil.

Tous les extérieurs ont été filmés à Auron, petite station de sports d'hiver où se situe l'action de «La Visiteuse» au début du décapage. C'est à Auron que Gisèle (Jac-

queline Rambaud) rencontrera Robert (Raymond Galle), mais elle déclamera sa demande en mariage car il ne lui offre que son amour et sa situation modeste, pour lui préférer le séduisant Jacques (Jean Paqui), jeune homme sportif et charmant qui lui fait vaguement la cour.

Et, évidemment, car, dans ces cas-là, doit arriver, arrivera, et Gisèle sera séduite par Jacques... mais elle a bien tout fait pour cela.

Le lendemain voit le départ de Jacques et le désespoir de Gisèle, abandonnée, et dont l'amour était sincère.

A Paris, Jacques retrouve sa fiancée Monique (Mony Dalmès), qui assume la tâche ingrate d'assistante sociale et visite les malheureux dans les traditionnels taudis de Paris et de la zone. C'est dans un horrible logis que la courageuse Monique sauve les enfants de la mère Denis (Mona Doll), une alcoolique et les envoie dans une colonie de vacances ; mais cette généreuse intervention fait partie de sa vie quotidienne. Sa vie sentimentale sera atteinte d'une autre façon, car elle apprendra que Gisèle va avoir un enfant et que le père n'est autre que Jacques. Comment va-t-elle réagir ? Acceptera-t-elle l'abandon du nouveau-né à l'Assistance Publique ? Va-t-elle perdre son fiancé ? Nous ne vous en dirons pas davantage pour ne pas déflorer le sujet.

Jacqueline Rambaud qui aborde, dans «La Visiteuse», son premier grand rôle cinématographique, et Mony Dalmès, à qui l'on fait trop souvent appel au cinéma, sont les deux héroïnes de cette œuvre, tandis que les séducteurs s'appellent Jean Paqui et Raymond Galle. Mona Doll joue, une fois de plus, le rôle d'une femme du peuple qui sera sauvée de la misère.

Il y a deux ans, Albert Guyot commençait «La Visiteuse» qui relatait l'existence pénible des assistantes sociales ; il pensa qu'il y avait matière à un grand film. Evidemment il fallut tout refaire et tourner à nouveau, et cela d'abord dans des décors naturels, c'est-à-dire gare de Lyon, place du Tertre, à Montmartre, et enfin dans le studio de la rue Mesnil.

Tous les extérieurs ont été filmés à Auron, petite station de sports d'hiver où se situe l'action de «La Visiteuse» au début du décapage. C'est à Auron que Gisèle (Jac-

## LAURIERS POETIQUES

Nous sommes heureux d'apprendre que notre concitoyen et ami, Monsieur Pierre-Alphonse MALHAME, membre éminent de la SECTION D'EGYPTE de la SOCIÉTÉ des AMIS de l'ACADEMIE des POETES de PARIS, a obtenu un Diplôme d'ex-Aequo Floral au Tournoi des Jeux Floraux de France de 1951, PRIX LECONTE DE LISLE, pour son sonnet «BOUDHA» et que son sonnet «LES CEDRES» a obtenu un Diplôme de Deuxième Prix d'Honneur, au Tournoi des Jeux Floraux de France de 1951 : PRIX DES POETES.

C'est pour la troisième année consécutive que le talentueux... poète Pierre-Alphonse MALHAME, déjà Mainteneur en Egypte des Jeux Floraux du Languedoc, figure honorablement aux divers tournois français.

Nous l'en félicitons sincèrement, ainsi que la SECTION D'EGYPTE de la SOCIÉTÉ des AMIS de l'ACADEMIE des POETES de PARIS, à laquelle il est fier d'appartenir.

AUJOURD'HUI SIMULTANEMENT AUX CINEMAS

Advertisement for Metro Cinema featuring the film 'Le plus grand événement cinématographique du siècle' with King Solomon's Mines. It lists the cast including Deborah Kerr and Stewart Granger, and mentions the location is open.

## NILE TEXTILE COMPANY S.A.E.

CAPITAL SOCIAL entièrement versé : L.E. 400.000. FILATURE, RETORDERIE, TISSAGE, TEINTURERIE ET BONNETERIE. 88, Rue du Palais N° 3 — Hadra — Alexandrie. TISSAGE DE LA SOIE à Choubra El Khéma — B.P. 1707 — Le Caire. MAGASIN DE VENTE 68, Rue Azhar — Le Caire

## LETTRE DE PARIS André GIDE n'est plus sa mort nous touche tous

De notre correspondant particulier Xavier Baudoin de Lusigny

Le Mardi 20 février, dans la nuit, André Gide s'est éteint sans souffrances et sans angoisses, dans sa retraite de la rue Vanneau à Paris.

Au terme d'une vie, qui de son début à la fin, ne fut qu'une incessante expérience humaine, le plus grand «bonhomme du monde des lettres», est mort, emportant le fanatisme de ses innombrables disciples, l'estime de ses adversaires d'opinion, et à grandes brassées, l'amour et l'affection que lui ont témoigné tout un monde et toute une époque.

Gide représentait pour la France, ce qu'est Taha Hussein pour votre Egypte, et vous comprendrez amis lecteurs, la perte irréparable que nous ressentions. Nous — qui appartenions à la jeune génération — nous avons dévoré ses livres qui furent un temps notre nourriture spirituelle, avant que nous ne dépassions la philosophie du Maître. Gide appartenait à hier, mais son œuvre est restée vivante, par la perpétuelle adaptation de l'auteur à une époque qui elle, avançait et se renouvelait.

La place nous manque ici, et la compétence aussi, — pour juger péremptoirement de l'œuvre monumentale que nous laisse le disparu. Nous n'ajouterons pas aux multiples adieux que lui ont adressés nos aînés dans les lettres, et qui le connoissent mieux que nous.

Nous ouvrons donc nos colonnes, aujourd'hui à une manière de revue de presse, où nos amis égyptiens pourront juger de l'immense écho douloureux, que vient de faire retentir la triste nouvelle.

André Gide ne fut pas seulement un philosophe. Il sut s'engager et militer sur le forum, en faveur des idées progressistes qui furent celles de sa pré-maturité. Plus tard il devait rebrousse chemin et claquer certaines portes avec beaucoup de bruit. Comme Koestler, comme Simone, il fut un «renégat», un transfuge du Parti communiste. Un voyage en Union soviétique lui avait ouvert les yeux.

Comme Bernanos, Gide fut aussi un enfant terrible pour les gens «bien-pensants». Il mena la vie dure au cléricalisme.

Cette attitude de libre-critique sur tous les plans, lui valent à cette heure, dans la presse, les hommages (très divers) que voici : CE SOIR (Communiste).

Une demi-colonne : «Il fut, pendant l'occupation, l'admirateur complaisant du régime de Vichy.» LA CROIX (Catholique).

Une colonne : «Il aura été un maître à penser et aussi, hélas ! le responsable d'un art de vivre qui compromit, sous des dehors bibliques, les fondements mêmes d'une morale vraie.»

LAUBÉ (Démocrate-chrétien). Une colonne et demi : «La place qu'occupait André Gide dans les lettres était unique, et son prestige considérable, malgré les graves réserves qu'appelle son œuvre.» LE FIGARO (Bourgeois «bien-pensant»).

Quatre colonnes de François Mauriac : «Nous ne sommes pas juges de ce que Dieu attend d'un être. Comment croire, qu'un Nietzsche, qu'un Gide n'ont pas été voulus tels qu'ils étaient !» LE MONDE (élite cultivée).

Cinq colonnes de Robert Kemp : «Ti à ou comme tous les hommes l'institut du mal ; il n'a pas voulu l'étouffer.»

LA RADIODIFFUSION, elle, eut une manière pour le moins inattendue de rendre hommage au disparu (qui fut, nous l'avons dit, profondément antireligieux !). A la fin d'une émission consacrée à Mozart, le speaker annonça : «Le programme de musique religieuse du XVIIIe siècle que vous venez d'entendre, était offert en hommage à la mémoire d'André Gide, qui vient de mourir !»

(Que mon estimable confrère de la première page, Le Huron, se console donc : il n'y a pas qu'à la Radiodiffusion d'Etat Egyptienne, que l'on fasse des bévues !).

«COMBAT» en hommage à André Gide.

Le grand quotidien parisien «Combat», qui au matin de la triste nouvelle, publiait un éloquent article de Marcel Jouhadreau, qui fut l'un des meilleurs amis de Gide, consacra le surlendemain, deux pages entières aux adieux adressés au grand disparu de tous les horizons politiques et littéraires.

Maurice Nadeau s'étonne que : «personne en haut lieu, ne l'ait jugé digne d'être placé à la hauteur de Paul Valéry. Pourquoi ne veut-on pas l'officialiser» sa mort. On a tout simplement peur de heurter les «bien-pensants». Rendre les suprêmes honneurs à Corydon ? Vous n'y pensez pas !...

«Nous perdons un être irremplaçable», écrit Adrienne Monnier, «il vivait tout entier poète et dans l'écrit, en restant très humain, d'une humanité merveilleusement originale.»

Colette, la grande Colette évoquant le souvenir d'une rencontre avec André Gide, se souvient qu'il fut «de ces êtres qui s'imposent irrésistiblement.»

Louis Martin-Chauffier voit en lui, «un anticlérical, par amour de la justice». «Qu'il ne vienne du Tehad ou d'URSS, il ne peut supporter l'injustice ni le joug.»

Gide comprenait merveilleusement la musique ; Annik Morice, la petite virtuose note : «Je sais maintenant, grâce à lui, comment je dois jouer Chopin.»



# Expulsion des condamnés, étrangers ou apatrides et des réfugiés...

(Suite de la page 1)

Leur situation, de même que celle des réfugiés politiques, devient particulièrement délicate lorsque, éloignés du territoire où ils ont cherché refuge, ils se voient refuser toute autre asile.

Malgré son importance et son actualité, le problème des mesures à prendre à l'égard des condamnés libérés étrangers et apatrides, n'a reçu jusqu'ici qu'une réglementation assez fragmentaire et inefficace. La solution de ce problème, sur lequel se greffe une question de haute politique pénitentiaire, met aux prises plusieurs principes difficilement conciliables. Pour n'en citer que les plus essentiels, on peut signaler le principe de la conservation, qui permet à chaque Etat de sauvegarder sa sécurité et celui du respect de la personnalité humaine dans les différentes manifestations de son activité.

Sans aucun doute, l'Etat peut prendre à l'égard des étrangers et des apatrides, les mêmes mesures qu'il est en droit de prendre à l'égard de ses propres nationaux. Mais, si le lien politique qui rattache le national à sa patrie lui assure une résidence permanente sur son territoire, l'étranger ne saurait point prétendre à une pareille prérogative. Ainsi l'Etat jouit vis-à-vis des condamnés qui ne sont pas investis de sa nationalité d'une liberté d'action beaucoup plus étendue que celle qu'il peut exercer à l'égard de ses nationaux. Alors qu'il ne peut expulser ces derniers, il est à même de se débarrasser des premiers, lorsqu'ils les jugent dangereux pour sa sécurité; remède apparemment simple mais qui soulève néanmoins maintes difficultés. Telle est la base du système traditionnel des mesures à l'égard des condamnés libérés étrangers et apatrides.

Dans sa pratique actuelle, le système de l'expulsion pêche à un double point de vue. Tout d'abord, les Etats exercent souvent le droit d'expulsion sans tenir compte de la gravité du fait imputable à l'expulsé et moins encore de ses conditions particulières.

D'autre part, ce système ne cherche pas à prévenir les libérés expulsés contre les recrus et les tentations, en leur offrant l'occasion de se réadapter à la Société.

La question qui avait été soumise à la conférence ne visait que la situation des diverses catégories de condamnés étrangers ou apatrides. Certains d'entre eux peuvent compromettre la tranquillité nationale; et il n'est pas contestable qu'ils peuvent devenir par là l'objet d'une mesure éliminatoire. Ils forment d'ailleurs, dans la pratique en Europe, le contingent le plus important des expulsés.

Mais, en dehors de toute condamnation, l'expulsion peut avoir lieu pour les motifs qui tiennent, soit à l'indignité des étrangers, soit à l'ordre public et politique. De sorte que, souvent un étranger peut être reconnu dangereux pour l'ordre public ou pour la sécurité nationale sans s'être rendu coupable d'un délit déterminé et, à ce titre, faire l'objet d'une mesure d'expulsion. C'est alors que des considérations de tout ordre entrent en ligne de compte et que la discrétion de l'Etat joue le plus grand rôle.

Il faut avouer que la situation, des étrangers dangereux ou indésirables, qui pourrait parfois se lier intimement à celle des étrangers condamnés, est infiniment plus délicate et exige, également, une réglementation unifiée.

Il est évident qu'une solution d'ensemble serait plus conforme à l'esprit de solidarité internationale.

Loin de contester la légitimité de l'expulsion, laquelle repose sur des considérations utilitaires de premier ordre, nous devons envisager l'opportunité de remédier aux inconvénients de cette situation, en remaniant le système de l'expulsion de façon à éviter les abus d'une part, et à faciliter la réadaptation sociale de cette catégorie d'individus.

de l'autre part. Pour atteindre ce double but, le droit d'expulsion doit être réglementé sur le terrain international, à la fois quant aux limites et aux garanties qui en empêchent l'exercice abusif, et quant à sa mise en œuvre en tant que mesure de protection dominée par un esprit essentiellement réformateur.

## NATURE, LIMITE ET GARANTIE DU DROIT D'EXPULSION

Sans entrer dans les détails de la controverse relative à la nature du droit d'expulsion, nous nous contenterons de signaler que la doctrine dominante, d'accord sur ce point avec les tendances du droit positif, envisage cette faculté comme un corollaire du droit de conservation et de sauvegarde reconnu à l'Etat. Ainsi envisagé, le droit d'expulsion présente en dehors de son aspect évictionnel interne, un aspect international. Mais si son aspect interne le range dans le domaine réservé à la discrétion de chaque Etat, son exercice doit être néanmoins limité par sa finalité spécifique ainsi que par les principes généraux du droit des gens. Dans cet ordre d'idées, M. Politis synthétise les tendances de la doctrine en affirmant que "...l'usage de la liberté d'expulsion doit obéir à des motifs sérieux, répondre à une inévitable nécessité et être exempt de toute rigueur inutile". Cette idée est celle que consacre d'ailleurs une jurisprudence arbitrale assez constante. Elle a ainsi pénétré dans le domaine des règles positives et devait par la suite influencer d'une façon plus ou moins nette les législations internes. Remarquons ensuite, que l'expulsion est une mesure qui comporte une atteinte grave à la liberté individuelle et pourrait mettre en danger les intérêts légitimes de l'étranger qui en est l'objet. Son exercice doit donc être "tempéré par le respect de la dignité et de la justice et de la protection des situations acquises".

Comme il vient d'être signalé, il est difficile d'admettre l'expulsion d'un étranger sans motifs sérieux et celle d'un étranger qui ne constitue pas un danger pour la sécurité publique. Dans plusieurs pays, la simple condamnation de l'étranger, devant les juridictions nationales répressives, à une peine correctionnelle peut en droit justifier son expulsion. Avec une formule aussi générale les abus sont fatalement inévitables et en fait, des étrangers ont été expulsés après une condamnation avec sursis ou pour une amende de simple police.

Il est vrai que le caractère dangereux du délinquant n'est catégoriquement révélé ni par la nature du délit commis ni par la gravité de la peine édictée ou prononcée. Mais, si l'on veut établir un minimum de garantie pour l'individu, il est indispensable de fixer un critérium objectif qui servirait de base pour justifier l'expulsion. C'est ainsi que d'après le système anglais, peuvent être expulsés les étrangers condamnés sur le territoire pour un crime ou un délit grave pour lequel ils ont subi une peine accessible à des "offences" punissables d'amende et se rapportant à la prostitution. C'est ainsi également que le projet de réforme du C.P. français (Art. 83) exige, pour pouvoir prononcer l'expulsion, des condamnations à une peine supérieure à six mois. C'est ainsi enfin que l'Egypte depuis la Convention de Montreux, réduit l'exercice du droit d'expulsion vis-à-vis d'un délinquant étranger résidant depuis 5 ans à partir du 15 Octobre 1932 au cas où il est condamné pour une infraction punissable de plus de trois mois d'emprisonnement.

Afin d'éviter les rigueurs arbitraires et inhumaines, il est aussi souhaitable, dans certains cas, d'interdire l'expulsion même pour des délits graves. A la vérité on ne saurait s'en tenir exclusivement à la gravité du fait imputé à l'expulsé au détriment des considérations humanitaires ou de la stabilité due aux situations acquises.

En effet, il est des personnes, telles que les mineurs dont l'état personnel ne se prête pas à une pareille mesure. C'est que l'expulsion de ceux-ci pourrait provoquer leur abandon matériel et moral, en dehors du cas où elle aboutit à leur rapatriement dans le pays où se trouve l'autorité paternelle ou tutélaire, à laquelle ils ont été soumis.

D'autre part, il y a des individus qui se sont définitivement établis sur le territoire d'un Etat étranger et qui y ont des intérêts pécuniaires, dont la considération doit entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit de leur expulsion.

Enfin, l'intérêt de l'Etat expulsant lui-même n'est pas conciliable avec l'expulsion des étrangers qui se sont créés avec cet Etat des liens d'attaché; comme les étrangers mariés aux femmes nationales ou pères d'enfants nationaux. C'est ainsi qu'une proposition de loi en France élaborée en 1934 par d'éminents juristes, interdit l'expulsion, à la suite de condamnation de l'étranger mineur de 18 ans, ou marié à une française dont il a eu plusieurs enfants nés en France, etc. Déjà en Belgique, la loi du 12 février 1897 accorde le bénéfice de la non-expulsion à l'étranger qui a épousé une femme belge, s'il a un ou plusieurs enfants nés en Belgique pendant sa résidence dans le pays où, dans la négative, s'il a résidé sur le territoire pendant cinq ans au moins. Toutefois, accorder pareil privilège sur la base du simple mariage à une nationale, pourrait donner lieu à des fraudes ayant pour but d'éviter la loi sur l'expulsion et il ne nous semble pas opportun de faire figurer cette règle dans un accord international.

Dans la plupart des pays, l'expulsion est une mesure administrative laissée à l'appréciation du pouvoir exécutif. C'est l'autorité administrative qui se prononce sur l'expulsion et qui la met à exécution. L'étranger qui en est l'objet n'a généralement aucun recours contre cette décision. Ce caractère discrétionnaire du système peut donner lieu, à défaut de tout contrôle, à des injustices.

Ce régime peut être corrigé par l'institution d'une procédure d'expulsion comportant la consultation préalable d'un organisme administratif, indépendant des autorités qui prononcent l'expulsion, et émettant un avis sur les contestations soulevées par la personne dont l'expulsion est envisagée. Des magistrats peuvent d'ailleurs être appelés à siéger dans ces organismes.

Tel est notamment le système qui a été consacré par les accords de Montreux qui comportent une déclaration aux termes de laquelle le Gouvernement égyptien se propose d'instituer une commission administrative consultative qui donne son avis sur les contestations relatives à l'expulsion d'étrangers ayant résidé plus de cinq ans en Egypte.

Ce système est celui qui cadre le mieux avec le caractère généraliste reconnu à l'expulsion d'acte gouvernemental ou de mesure de haute police.

Toutefois, le droit anglo-saxon adopte un autre système qui prévoit la participation du juge dans la mesure de l'expulsion. D'après l'Aliens Act de 1905, l'étranger ne peut faire l'objet d'une mesure d'expulsion sans un certificat délivré à cet effet par l'autorité judiciaire. S'il s'agit d'un condamné, il faut un certificat de condamnation et une recommandation de la part d'ailleurs pas l'Administration.

Ce système, un peu particulier, a l'avantage d'établir la collaboration entre la justice et l'Administration et de donner à la mesure prise par le pouvoir exécutif l'appui moral de l'impartialité du magistrat.

Un autre système préconise une intervention plus directe de l'autorité judiciaire, ainsi qu'il est prescrit par le code pénal italien et le projet de révision du code français. Là, l'expulsion est expressément envisagée comme une peine accessoire, une mesure de sûreté restrictive de liberté, qui doit être prononcée par le juge. Mais alors que d'après la loi italienne il n'appartient au juge de la prononcer comme une mesure répressive que dans des cas limitativement déterminés, le projet de réforme du Code Pénal français, dans une formule plus générale, donne au juge saisi de l'infraction le pouvoir de se prononcer, en cas de condamnation sur l'expulsion de l'étranger condamné. Ici, l'expulsion revêt un caractère purement judiciaire.

Les individus à expulser peuvent être rangés dans deux grandes catégories; dans la 1ère catégorie rentrent les étrangers "c'est-à-dire ceux qui jouissent, au moment de

## DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXPULSION

leur expulsion, d'une nationalité étrangère; dans la deuxième, rentrent les apatrides.

La situation des condamnés de la première catégorie ne soulève pas en général de difficulté. Leurs intérêts sont assurés par les limites et les garanties indiquées ci-dessus. La pratique généralement suivie à leur égard entre les Etats ne présente de graves inconvénients que dans les cas où les expulsés sont autorisés à choisir la frontière par laquelle ils quitteront le pays, et où les Etats voisins refusent l'accès de leur territoire aux ressortissants des tiers Puissances et les refoulent imployablement. Aussi, pour soustraire les expulsés à un traitement inhumain, doit-on les diriger vers leur pays d'origine qui ne peut refuser de recevoir ses propres nationaux. Il est désirable au point de vue humanitaire et dans un but de prévention de la criminalité que l'étranger expulsé soit pourvu des moyens nécessaires pour rentrer dans son pays. L'exécution de l'arrêt d'expulsion doit donc être effectuée aux frais de l'Etat expulsant. S'ils sont ressortissants d'un Etat non limitrophe, on doit leur accorder l'accès aux territoires voisins pour regagner leur pays. Cette pratique est suivie par plusieurs pays et il est opportun qu'elle soit généralisée. Il est également désirable de généraliser le système, d'ailleurs adopté par quelques pays, qui consiste à aviser régulièrement, en cas d'expulsion d'un étranger, le pays d'origine et à lui communiquer les jugements répressifs rendus contre lui.

## Chronique de la Bourse des Valeurs

par notre rédacteur financier

Nos marchés prouvent qu'ils ont du nerf et de la vigueur. Tous les jours la cote nous en donne des exemples aussi patents que permanents. Il faudrait se donner la peine de remonter à l'origine de la reprise sur nos marchés des valeurs pour suivre la succession des événements sur ce marché, qui a été si longtemps malade et anémique.

Cette reprise a commencé par la hausse des valeurs Misr. Et cette hausse a été par étapes et par titres. Tour à tour, titre par titre et niveaux par niveaux, la hausse a été effectuée. Ce fut à tour de rôle la Filature Misr, la Belda Dyers, la Kafir el Dawar, la Rayonne, la Banque Misr. Suivant les filatures, la Filature Nationale, la Fibres Textiles, le Tissage et Tricotage, l'Orient Linen, le Rayon Textile, la Nille Textile, la Solo et Cotton, enfin, tout le rayon des filatures, de tissage, de tricotage et de fibre, toute la gamme a suivi. Et ainsi la cote nous offrirait chaque jour un mouvement de reprise. Le déclenchement a été successif, allant aux Industrielles d'un titre, à l'autre et d'une industrie à l'autre.

Le mouvement a été aussi concomitant pour les valeurs métallurgiques. (De même qu'au cours de cette semaine). La hausse de la Copper, a été suivie par celles des autres valeurs: la Delta Trading, la Tractor, la Metal, la Métallurgie, la Ciments (constructions), la Siegwart (encore en arrière) etc. ont suivi la même évolution.

Aux engrais ce fut de même: la hausse de la Financière et Industrielle a entraîné la hausse de la Abu Zaabal; leur réaction a été aussi similaire, la baisse de la Financière a entraîné celle de l'Abou Zaabal. Mais la reprise de la Financière de la fin de la semaine écoulée n'a pas provoqué celle de l'Abou Zaabal (qui peut être considérée du fait de ce mouvement, en retard).

Entretiens, une autre nouvelle venue fait son apparition à la Corbeille: c'est celle des Engrais Organiques dont l'usine se trouve à Choubraï. Il semble que sa production serait livrée vers le 15 mars crt. Elle passe de 410 valeur d'é-

mission à 465, puis à 520 pour revenir à 485 cheteur.

Enfin, la cote nous offre chaque jour la preuve de cette vigueur: Les Emballages Economiques montent par bonds; la Gerco fait de même; la Nationale du Papier ne cesse de se raffermir; la Rayonne a traversé des régions de plus en plus élevées et sur des réalisations, justifiées par des prises de bénéfices, revient à des cours moins hauts. La Part Sociale fait une enjambée assez prononcée; la Chelch Fadi se distingue par un mouvement semblable; l'Union Foncière sur une estimation d'un coupon de P.T. 117 brut, fait de progrès constants et remarqués.

La Transport and Engineering, dont nous avons souvent publié des commentaires passe de 400 en cours de 1950 à 700 au 6 mars 1951 venant des environs de 450 tout récemment. La East Company semble vouloir avec beaucoup moins de succès lui emboîter le pas.

Vient ensuite le tour des Commerciales: c'est d'abord la ferme et la demande en Eastern qui se fait enregistrer tous les jours; puis c'est le tour de la Cicurel, suivie très timidement par la Chemia; vient ensuite le tour de la Cohena que nous n'avons cessé de signaler ici, en regard à ses très importants stocks de fils en cuivre et des câbles et de ses installations et de sa gestion sous l'égide de la Compagnie Lebon.

Tout récemment — pas plus loin que ce mercredi, c'est la Copper qui monte d'une livre dans une seule séance, suivie avec vigueur par la Delta Trading.

La National Metal dont les conditions sont devenues plus qu'excellentes — de la bouche de l'un de ses dirigeants — aurait dû suivre, mais il se trouve encore des vendeurs de ce titre. On nous affirme que la production actuelle de la National Metal Industries et de 88 tonnes par jour laissant un bénéfice de L.E. 17 brut par tonne.

La Mining, 20 la Financière et 30 l'Abu Zaabal. Cela nous suffit et nous aurions pu nous arrêter à la Mining...

Ensuite de rappeler la dernière en date, la Financière et Industrielle que nous avons signalée à P.T. 910 et qui est à P.T. 1750 en un si court laps de temps. Nos lecteurs auraient dû s'enrichir en son suivant. La Copper Works a été parmi les titres recommandés ici. Mais nous n'allons pas citer le succès de toutes nos prévisions nous contentant de ces trois: 10 la Mining, 20 la Financière et 30 l'Abu Zaabal. Cela nous suffit et nous aurions pu nous arrêter à la Mining...

## LA MINING

Ne parlons pas de la Mining, notre fille adoptive, recommandée ici avec enthousiasme et absolue con-

science depuis son cours de P.T. 800. Elle est à P.T. 2440 et cela représente avec les augmentations successives de capital au prix d'émission de P.T. 410 un cours de P.T. 3500: cela tout à notre honneur et à notre actif surtout, c.à.d. à l'actif de cette modeste rubrique.

Des profits, vieux jeu dans notre Bourse, nous reviennent encore ce titre à P.T. 2440 devant P.T. 100 net de coupon ne représente un rendement de 4%. Nous répondons qu'il ne s'agit pas de rendement mais de la valeur du stock d'or, du capital en or qui est très riche et d'une richesse jamais égalée dans le monde, puisque, de l'avis des experts, nous aurons l'année prochaine une once et demi d'or par tonne de minerai et l'or soufflé que, dans les étages inférieurs, cette richesse est quadruple. Aussi tout en maintenant un rendement de 4 ou 5 pour cent nous cotons dans deux années P.T. 5.000 et l'on nous fera la même remarque: inutile de dire que nous n'en tiendrons aucun compte. Le jour où en Egypte l'on commencera par comprendre les affaires des mines, le titre de la Mining sera à 50 livres et ce serait trop tard pour nos agents de change et nos remisiers pour recommander le titre à leurs clients.

Rappelons que dans cette même chronique nous avons recommandé la Abu Zaabal quand elle était à 750/800 et qu'au cours de ces derniers mois elle a passé à 1200: soit deux affaires à notre actif dans une période où tous les cours de la Bourse ne faisaient que baisser et où le pessimisme régnait en maître!

Inutile de rappeler la dernière en date, la Financière et Industrielle que nous avons signalée à P.T. 910 et qui est à P.T. 1750 en un si court laps de temps. Nos lecteurs auraient dû s'enrichir en son suivant. La Copper Works a été parmi les titres recommandés ici. Mais nous n'allons pas citer le succès de toutes nos prévisions nous contentant de ces trois: 10 la Mining, 20 la Financière et 30 l'Abu Zaabal. Cela nous suffit et nous aurions pu nous arrêter à la Mining...

Enfin, l'expulsion prononcée contre eux reste souvent sans exécution par suite du refus d'autres Etats de les recevoir ou de leur refoulement à la frontière. En présence de cette impossibilité matérielle de quitter le territoire et de la privation de moyens d'existence, l'expulsé cherche une issue dans le délit et devient un danger pour la tranquillité publique. Comment résoudre ce problème?

Une doctrine récente tend à assimiler l'apatride au national et déclarer que l'Etat qui a accueilli sur son territoire un sans patrie, lui accorde son hospitalité et renonce par la suite au droit d'expulsion. A l'appui de cette doctrine peuvent être invoquées plusieurs considérations d'ordre humanitaire, juridique et international. L'apatride n'a-t-il pas le droit comme être humain, de trouver une place sur la surface du globe où il pourra se maintenir? Souvent, il arrive qu'un hématite expulsé ne saura pas où aller. Au point de vue juridique, on se prévaut de l'argument admis par la Cour de Budapest lequel consiste à désapprouver l'expulsion, dans le cas où elle aura pour conséquence de menacer l'existence même de l'expulsé. On ne peut pas faire supporter par un individu les conséquences d'une mesure administrative ou judiciaire, lorsque ces conséquences, non prévues par la loi, dépassent en gravité la mesure elle-même. Enfin sur le terrain international, on fait valoir que les Etats sont obligés de ne pas violer leurs droits souverains respectifs, de ne

pas apporter le trouble sur le territoire d'autrui et de ne pas forcer un individu à pénétrer dans le territoire d'un autre Etat en violation de ses règles.

Expulser l'apatride, dans ces conditions, serait la négation des obligations que l'Etat est censé assumer en accueillant un apatride sur son territoire. L'Etat refuge pourra avoir recours, pour défendre la sécurité publique, à d'autres mesures de sûreté organisées contre l'apatride ainsi que tout autre étranger dangereux dont l'expulsion est irréalisable. Dans cet ordre d'idées on peut rappeler l'interdiction de séjour dans certains lieux, la surveillance de la police, le confinement dans un lieu déterminé avec résidence forcée ou l'envoi dans un camp de concentration avec régime de travail.

C'est vers la réalisation de cette doctrine que la S.D.N. a dirigé son action. Elle s'est rendue compte de la situation anormale qui résultait de l'application aux réfugiés des mesures d'expulsion et de refoulement. Une conférence fut convoquée pour élaborer un arrangement sur le statut des réfugiés. Elle a adopté le 30 juin 1928 la recommandation suivante:

"Il est recommandé que l'expulsion ou les mesures analogues soient évitées ou suspendues à l'égard des réfugiés russes et arméniens lorsque celui qui en est frappé est dans l'impossibilité d'entrer régulièrement dans un pays voisin. Cette disposition ne vise pas le réfugié qui a pénétré sur un territoire en enfreignant intentionnellement les prescriptions nationales. D'autre part, il est recommandé que dans tous les cas les pièces d'identité ne soient pas retirées". Cet arrangement, rédigé sur la demande de plusieurs gouvernements sous la forme de simples recommandations, n'a pas été suivi d'effet.

En 1932, la XIIIème Assemblée de la S.D.N. sur proposition de Lord Robert Cecil, rapporteur de la VIème Commission, a voté une résolution, posant comme règle générale qu'aucun réfugié ne doit être expulsé, s'il n'a pas obtenu de visa d'entrée dans un pays voisin.

Depuis, la Société des Nations a constaté à plusieurs reprises que la pratique en matière d'expulsion des réfugiés ne s'est pas modifiée, malgré cette résolution et malgré les dangers auxquels sont exposés les réfugiés expulsés et les conséquences sérieuses qui en résultent pour les pays voisins. Elle procéda à la préparation d'une convention formelle destinée à remplacer les recommandations de l'arrangement de 1928. Et le 28 Octobre 1933, la Conférence Internationale a adopté le texte de la Convention sur le Statut International des réfugiés, signé par cinq pays. L'article 3 de cette convention est ainsi conçu:

"Chaque des parties contractantes s'engage à ne pas éloigner de son territoire par application des mesures de police, telles que l'expulsion ou le refoulement, les réfugiés ayant été autorisés à y séjourner régulièrement, à moins que les dites mesures ne soient édictées par des raisons de sécurité ou d'ordre public."

"Elle s'engage, dans tous les cas, à ne pas refouler les réfugiés sur les frontières de leur pays d'origine. Elle se réserve le droit d'appliquer telles mesures d'ordre interne qu'elle jugera opportunes aux réfugiés qui, frappés d'expulsion pour des raisons de sécurité ou d'ordre public, seront dans l'impossibilité de quitter son territoire parce qu'ils n'auront pas reçu, sur leur enquête ou grâce à l'intervention des institutions s'occupant d'eux, les autorisations et visas nécessaires leur permettant de se rendre dans un autre pays."

Mais l'activité de la S.D.N., n'a produit qu'un effet restreint. Les pays qui ont renoncé à l'expulsion sont encore peu nombreux. En Grèce et en Estonie, l'expulsion est remplacée par un séjour forcé dans une île; et en Yougoslavie par la "domiciliation obligatoire". La Grande-Bretagne, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Norvège, l'Italie et l'Egypte, ont signé une convention par laquelle ils déclarent renoncer à l'expulsion des réfugiés. Il est donc souhaitable qu'un accord international intervienne pour établir une solution plus complète du problème de ces apatrides dont la protection est une question d'humanité.

## RESOLUTIONS

Nous nous permettons de reproduire, les propositions de résolutions et de vœux, soumises et approuvées par la Conférence précitée tendant à une réglementation internationale du problème.

1. — Bien que ce problème relève actuellement du domaine réservé à la souveraineté de chaque Etat et ne puisse dès lors faire que difficilement l'objet d'une réglementation internationale efficace, il est néanmoins souhaitable de tenter une conciliation entre le désir des Etats de ne pas restreindre leurs droits en cette matière et les exigences qu'imposent les considérations humanitaires et pénitentiaires. Pareille conciliation pourrait consister: (a) à restreindre l'expulsion d'un condamné aux seuls cas de délits graves et de crimes. La législation de chaque pays devrait établir comme base d'expulsion un critérium objectif, soit par rapport à la nature du délit, soit par rapport à la peine édictée, soit enfin par rapport à la peine prononcée. (b) à accorder, suivant la législation de chaque pays, des garanties quant à l'exercice du droit d'expulsion: 10) soit en réservant à l'autorité judiciaire le pouvoir de se pro-

noncer dans le jugement de condamnation sur l'opportunité de l'expulsion, tout en laissant son exécution à l'appréciation de l'autorité administrative; 20) soit en assurant la consultation ou le contrôle d'un organisme administratif.

2. — Il est également à souhaiter que l'autorité administrative aussi bien, le cas échéant, que l'autorité judiciaire soit tenue à l'observation de certaines règles dans l'exercice du droit d'expulsion.

Ce droit ne devrait pas être exercé à l'égard des étrangers et apatrides mineurs, à moins qu'il n'ait pour effet leur retour dans le pays où réside la personne exerçant sur eux la puissance paternelle ou tutélaire.

Il ne devrait pas être davantage exercé à l'égard d'un étranger ou d'un apatride marié avec une femme nationale, dont il a eu un ou plusieurs enfants.

3. — L'étranger frappé d'expulsion serait autorisé à choisir le pays dans lequel il préfère résider.

4. — Si le condamné étranger expulsé ne peut se faire admettre dans les Etats autres que son pays d'origine, l'Etat dont il est le ressortissant sera tenu de l'admettre sur son territoire. Le principe de cette obligation a déjà été posé par l'art. 1er du Protocole spécial relatif à l'apatride, pour les individus qui ont perdu leur nationalité sans en acquérir une nouvelle. Cette obligation devrait, à plus forte raison, être étendue aux ressortissants eux-mêmes et faire l'objet de conventions internationales.

5. — L'étranger dont l'expulsion aura été définitivement prononcée, serait rapatrié aux frais de l'Etat expulsant. Au cas où le pays dans lequel il est expulsé ne serait pas limitrophe, les facilités de passage devraient lui être accordées par les Etats dont il aura à traverser les territoires pour regagner sa patrie. L'Etat expulsant devrait aviser de l'expulsion le pays d'origine et lui communiquer les jugements répressifs rendus contre ses nationaux.

6. — Sans préjudice de l'application des dispositions précédentes, il est à recommander d'une façon particulière que l'expulsion n'ait pas lieu si elle doit aboutir à livrer l'expulsé à un Etat sur le territoire duquel il a été condamné ou est sous le coup de poursuites, alors que cette condamnation ou ces poursuites n'autorisent pas l'extradition.

7. — En ce qui concerne les condamnés apatrides, qui, après être arrivés sur pays étranger, ont perdu leur nationalité sans en acquérir une nouvelle, leur situation est réglée par l'article 1er du Protocole spécial relatif à l'apatride qui prévoit que l'Etat dont ils ont en dernier lieu la nationalité est tenu de les recevoir à la demande du pays de séjour. La Conférence émet le vœu que ce Protocole soit ratifié et mis à exécution par le plus grand nombre d'Etats possible.

8. — Le règlement de la situation des réfugiés, au point de vue de l'expulsion, devrait être laissée à la législation de chaque pays jusqu'à ce que leur statut soit réglé par des actes internationaux.

Devraient être, en cette matière, assimilés aux réfugiés les étrangers qui ne peuvent être renvoyés dans leur pays d'origine parce qu'ils y sont sous le coup de poursuites ou d'une condamnation pour délit politique ou pour désertion ne donnant pas lieu à extradition.

La Conférence émet le vœu que le statut de ces apatrides de fait soit réglementé dans un avenir prochain et qu'il comporte: (a) l'interdiction de les expulser vers leur pays d'origine; (b) la substitution à l'expulsion, dans la mesure du possible, des mesures de sûreté d'ordre interne.

Ce qui précède marque l'esprit de libéralisme avec lequel le problème a été traité par la Délégation égyptienne et il est à souhaiter que les hauts fonctionnaires du Département de la Sécurité Publique, s'en inspirent chaque fois qu'ils auront à traiter de l'expulsion d'un étranger.

★

Résultats de notre concours

Plus de trois mille réponses nous ont été communiquées jusqu'à la date de clôture de Notre Grand Concours. Le triage des réponses a été effectué en présence d'un jury compétent composé de censeurs. Les disques qui ont obtenu le plus de voix sont ceux qui ont participé au tirage au sort. En voici la liste.

Catégorie Valse: LE DANUBE BLEU.

Catégorie Tango: LA CUM-PARSITA.

Catégorie Rhumba, Rasta, Samba: TANI TANI (rhumba).

Catégorie Chanson Populaire: ETOILE DE NEIGE.

Catégorie Musique Classique: RHAPSODIE HONGROISE No. 2 de Liszt.

Catégorie Musique Légère: SPANISH GIPSY DANCE.

Catégorie Jazz: XAVIER CUGAT, HARRY JAMES (même nombre de voix).

Chansons Populaires Arabes: RAYDAK ONNEBI RAYDAC, ENTA ENTA (Abdel Wahab) (même nombre de voix).

Et c'est hier soir, au cours du Grand Gala donné à l'Auberge des Pyramides que les lauréats se sont vu accorder les primes qu'ils méritaient. Nous reviendrons la semaine prochaine plus longuement sur cette manifestation artistique et mondaine. Nous donnerons aussi, par la même occasion, la liste de ceux qui auront eu la chance de gagner nos magnifiques primes.

ACTUELLEMENT AU

CINÉ RADIO

Tel. 77561 - R.C. 32152

UN SUJET HUMAIN UN FILM CAPTIVANT

JAMES CAGNEY dans

CITY FOR CONQUEST

ANN SHERIDAN

WARNER BROS

SUR SCENE UN SPECTACLE GRANDIOSE D'ATTRACTIONS UNIQUE DANS SON GENRE



# L'INDE FORMERAIT LA FORCE PACIFIQUE

(Suite de la page 1)

## L'INDE MENACÉE PAR LA FAMINE

Dans le discours radiodiffusé qu'il a prononcé à l'occasion du premier anniversaire de la République, le Président Rajendra Prasad a insisté sur le rôle joué par l'Inde pour empêcher l'extension du conflit coréen. Mais son discours était surtout destiné à dresser le bilan de la situation intérieure au terme de ce qu'il a appelé "une année de transition".

M. Prasad n'a pas cherché à dissimuler l'ampleur des problèmes qui se posent au Gouvernement indien et au premier rang desquels se situe la question du ravitaillement.

Les mesures draconiennes de rationnement qui ont été récemment décrétées et les négociations qui se sont ouvertes entre New-Delhi et Washington pour la fourniture de céréales américaines à l'Inde ont attiré l'attention internationale sur la menace de famine. Celle-ci étant un fléau qui sévit à l'état endémique dans ce pays surpeuplé, le Gouvernement indien ne saurait être tenu pour responsable de la situation actuelle, due en grande partie aux calamités naturelles qui se sont abattues cet été sur les récoltes : selon les estimations officielles, les quantités de blé ou de riz détruites par les inondations, la sécheresse, ou les tremblements de terre atteignent six millions de tonnes.

Les Etats-Unis ont promis de ravitailler la jeune République, mais, il est paradoxal de constater, que, tandis que la population indienne risque d'être décimée par la famine, le Pakistan se plaint d'un excès de vivres. La valeur des récoltes per-

dues du fait de l'impossibilité de les stocker a atteint des dizaines de millions de roupies. Ce simple fait illustre le préjudice que cause à l'Inde le désaccord entretenu avec le Pakistan depuis plus de trois ans, aggravé par le problème du Cachemire.

## LE CONFLIT INDO-PAKISTANAIS

En Août 1947, la "partition" a détaché de l'Inde les régions du Nord-Ouest qui formaient le "Gandhar" de la péninsule, comme elle en a détaché à l'Est, les champs de jute alimentant l'industrie textile du Bengale, en tout 70 millions d'individus.

Et, à la place de la solidarité économique qui aurait dû s'établir entre ces deux pays aux économies complémentaires, s'est établi



Le pandit Nehru

un état de guerre économique larvé qui paralyse les échanges normaux. Il est à redouter que, tant qu'il subsistera le différend entre l'Inde et le Pakistan, au sujet du Cachemire, cette situation se prolongera.

Le différend fait peser une lourde hypothèque sur l'avenir des relations indo-pakistanaïses. Outre les répercussions qu'il entraîne sur le plan économique, il risque toujours de dégénérer en un nouveau conflit armé, auquel poussent certains éléments influents, à New-Delhi comme à Karachi. Les deux Gouvernements refusent de se laisser entraîner dans cette voie et ont donné les preuves d'une grande fermeté par la manière dont ils ont étouffé, au printemps dernier, le foyer d'incendie qui couvait au Bengale. L'accord pour la protection des minorités conclu au mois d'Avril a donné des résultats satisfaisants et une bonne partie des réfugiés qui, en proie à la panique, avaient, par milliers, franchi la frontière dans un sens ou dans l'autre, sont retournés chez eux.

UNE FORCE EN DEVENIR  
La jeune République dans une région immense regorgeant de richesses de toutes sortes, à peine exploitées, groupe 350 millions d'êtres humains dont les ancêtres créèrent une merveilleuse littérature et une brillante civilisation. Actuellement, cet Etat immense manifeste une évidente faiblesse politique et économique. Il a besoin des efforts pacifiques de toute une génération. Si le temps lui est accordé, l'Inde qui vit s'épanouir la sagesse de Bouddha et, de nos jours, celle de Gandhi a un message à apporter à l'humanité et ce sera un message de paix.

AL-URDUN

SIRIUS.

# L'Alba Madonna se trouve au musée de Léningrad !

La prétention soviétique selon laquelle un tableau d'un ancien maître, que les experts artistiques s'accordent à situer à la "National Gallery of Art" de Washington, où il se trouve depuis une vingtaine d'années, figure dans les collections du Musée de l'Ermitage de Léningrad, stupéfie les dirigeants du monde artistique américain.

Le tableau, qui est l'"Alba Madonna" de Raphaël, généralement considéré comme la peinture la plus précieuse du monde, fut vendu en 1831 par le Gouvernement Soviétique à feu Andrew W. Mellon, le philanthrope américain bien connu.

Le dernier numéro de "Voks", organe officiel de la Société d'URS pour les relations culturelles, prétend que ce tableau se trouve au Musée de l'Ermitage.

Cette prétention a inspiré l'article satirique suivant au "Philadelphia Inquirer" :

"A ceux qui prétendent avoir tout inventé, de la roue à la télévision, ainsi que le font les Russes, il n'a pas été difficile du tout de vendre une peinture d'une valeur incalculable à un Américain et de soutenir que la même œuvre d'art peut se voir au Musée de Léningrad."

"Le tableau en question est l'"Alba Madonna" de Raphaël, qui, jusqu'à présent, n'a pas souffert d'un transfert posthume de sa nationalité italienne à la nationalité russe, ainsi qu'il est arrivé à d'autres hommes de renommée internationale... Nous sommes forcés de conclure que les Moscovites perpétuent une fraude. Ils peuvent en avoir fait une copie et l'avoir suspendue au Musée de Léningrad, peut-être pour commencer une campagne qui démontrera que tout ce qui se fait de faux, même en fait de Madonnas de Raphaël, à son origine ne Russe."

## Chypre, base américaine

Il n'est question ici que du transfert de la base aérienne de Nicosia aux autorités américaines. De fait, il semble qu'il soit un peu prématuré de parler de transfert. Les stratèges américains ont l'air de préférer l'expression de "mise à la disposition de P.U.S. Air Force" de Nicosia. Voilà déjà plus de deux ans que les missions américaines s'intensifient de fort près à Chypre.

On assure ici que les négociations diplomatiques qui sont menées en marge du voyage de M. Finletter en Europe et au Moyen-Orient doivent mener à la conclusion d'une série de traités bilatéraux mettant ces bases à la disposition non seulement des U.S.A. mais aussi de tierces puissances membres du pacte de l'Atlantique.

# LE MONDE ARABE De BEYROUTH à BAGHDAD Tour d'Horizon

## Beyrouth

### LE LIBAN AU TRAVAIL

Le Liban est conscient de l'urgence nécessaire de tirer de chacune de ses ressources le rendement maximum. Il a établi un vaste programme de réformes dans tous les domaines : instruction, hygiène, agriculture, industrie. La décision prise par le Conseil des Ministres pour la création de l'université libanaise est appelée à donner à l'enseignement supérieur des assises solides à caractère national.

Des usines ont surgi un peu partout. De nouvelles entreprises ont vu le jour. La production s'accroît grâce à ces nouvelles activités, le Liban a pu, non seulement, s'adapter aux besoins d'après-guerre, mais, aussi, augmenter ses exportations.

### LA LIBERTE DES TRANSACTIONS

A l'heure où l'instabilité économique mondiale inquiète nos plus grands économistes, où l'Angleterre et d'autres pays européens maintiennent le système des restrictions et des subventions, le Liban a rapidement révisé les réglementations de la guerre et démontre d'une manière frappante l'efficacité de la liberté des transactions.

L'on peut dire, sans être de parti-pris, que l'initiative privée au Liban peut se donner libre cours. D'autre part, l'ouvrier ne boude pas à la tâche. Les salaires, les moyens de paiement et les prix sont au même coefficient ; d'où un équilibre exclusif de toute inflation ; c'est pourquoi l'on travaille et l'on produit sans se laisser distraire par les problèmes politiques, dont certains pays voisins se passionnent. C'est pourquoi aussi, le peuple vit mieux. C'est que la législation libanaise est très développée, le chômage étant considéré comme un accident dont les conséquences retombent sur la collectivité.

# Les Allies doivent renoncer aux politiques d'égoïsme

Il est certain qu'on ne peut pas demander aux libres Démocraties occidentales la discipline de fer que les maîtres du Kremlin imposent aux satellites totalitaires. Cependant, à l'heure actuelle où tous les efforts doivent être liés en faisceau devant l'épouvantable menace qui pèse sur la civilisation, il est inadmissible qu'on puisse dire qu'il y ait une rivalité anglo-américaine en Moyen-Orient, des intrigues de certains agents diplomatiques des U.S.A. dans l'Afrique du Nord.

Une lettre que nous recevons de Londres montre que la Grande-Bretagne est effrayée par le développement de l'influence américaine en certaines régions asiatiques. Nous le répétons : l'ère des rivalités est révolue. La discipline la plus stricte doit être imposée dans la politique et l'économie comme on le voit en train de la réaliser dans le domaine militaire. Voici, à titre d'exemple, cette lettre de Londres, souhaitant que son exactitude ne soit que relative. — A. B.

Depuis que la réunion du Commonwealth a souligné à quel point ce groupe de puissances avait le poids dans son "centre de gravité" asiatique, les questions de cette région du monde font l'objet de bien des conversations et des études à Londres.

Les récents événements n'ont fait que développer certaines inquiétudes britanniques soulignées par les travaux de la conférence du Commonwealth.

D'après des informations provenant des milieux dignes de foi à Londres, le Gouvernement anglais est particulièrement inquiet de l'activité américaine en Indochine. Cette question a été l'objet d'une discussion spéciale lors des pourparlers non officiels que le premier ministre Attlee a eus avec MM. Nohru et Lakat Ali Khan en marge de la conférence du mois dernier. M. Attlee a attiré l'attention sur le fait que l'activité des Américains en Asie du Sud-Est représente un gros danger pour l'unité des pays du Commonwealth. En fait les U.S.A. deviennent maîtres au Tailand, l'ont accentué leurs activités en Birmanie et dessinent dès à présent une politique enlignée en ce qui concerne l'Indochine, profitant de la faiblesse des positions françaises dans ce pays. Le renforcement des Américains en Indochine, tandis qu'ils contrôlent d'ici le Tailand, constitue une menace réelle pour les positions anglaises en Malaisie et un danger potentiel pour les intérêts d'autres pays du Commonwealth.

C'est à cause de cela que M. Attlee a proposé au Gouvernement de l'Inde et du Pakistan de "sonder" les possibilités d'une médiation entre Ho Chi Minh et la France capable de stabiliser pour un certain temps la situation en Indochine et de priver par cela même les U.S.A. du prétexte qu'ils utilisent pour la pénétration dans ce pays. M. Attlee a exprimé sa certitude que le Gouvernement français tenant compte de la situation difficile qui est le sien en Indochine ferait certains concessions à Ho Chi Minh. M. Bevin aurait même déjà abordé discrètement cette question avec l'ambassadeur de France à Londres.

## PAS D'EXPORTATIONS DE METAUX DU LIBAN

Devant la hausse continue des matières premières et des métaux, et les perspectives d'une pénurie prochaine, le gouvernement libanais vient d'interdire l'exportation des déchets de plomb, zinc, cuivre, fer blanc, ainsi que la soude caustique.

## AIR LIBAN

Le Président de la République a homologué le décret portant changement de nom de la C.G.D.T. Lignes Aériennes Libanaises. Dorénavant, cette filiale de l'"Air France" portera le nouveau nom : "Air Liban".

## Damas

### NOUS SOMMES ENCORE LOIN DE LA STABILITE

Certains journaux étrangers avaient prôné la stabilité en laissant entendre que M. Nazim El Koudsi, bey a pu réaliser ce miracle ! Quelques jours à peine se sont écoulés que les événements viennent de démontrer les augures... Tandis que la soirée du 10 cr. M. Koudsi a remis au Chef de l'Etat la démission du Cabinet. Dans sa lettre au Président Hachem El Atassi, Président de la République, le chef du Gouvernement ne précise pas les raisons de sa démission.

Comme nous l'avons dit, la semaine dernière, le différend entre le gouvernement et la Chambre devait aboutir à la démission du Cabinet. La base du différend réside dans l'opposition au projet des Etats-Unis Arabes de M. Koudsi et le Pacte de Sécurité Collective Interarabe, qui soulèverait de violentes critiques à la Chambre, notamment par M. Akram Hourani, considéré comme le porte parole de l'armée. Jeudi dernier, M. Koudsi a tenté, mais sans succès, de persuader les chefs de l'armée des avantages de ses projets.

Les milieux informés déclarent

que M. Khaled El Azm, ancien premier, qui a été appelé à constituer le cabinet, ne pourra, dans les circonstances actuelles réussir sa tâche, et on craint les développements et l'intervention de l'armée au cas où des mesures précipitées seraient prises par le Chef de l'Etat.

### LES MANŒUVRES DU PARTI DU PEUPLE

Le parti syrien du peuple, enverrait l'envoi d'une délégation dans les capitales arabes, pour prendre contact avec les partis et les organisations populaires.

Cette délégation s'efforcera d'annoncer les partis et organisations populaires à exercer une pression sur leurs gouvernements en faveur de l'adoption du projet des Etats-Unis Arabes, préconisé par M. Nazem Koudsi.

### L'EGYPTE DEMANDE L'EXTRADITION DE HUSSEIN TEWFIK ?

L'information parue dans la presse égyptienne concernant l'extradition de Hussein Tewfik actuel ement déferé devant la justice syrienne, a soulevé de nombreux commentaires défavorables dans les milieux politiques.

### LA RAYONNE SUPPLANTE LA SOIE

Le tissage de la soie naturelle constituait, depuis de nombreux années, une spécialité d'Alep. Cette industrie vient d'être supplantée par l'apparition de la rayonne. Les anciens métiers à bras, dont le nombre est évalué à 5.000 environ, utilisent à présent de la soie artificielle.

Le tissage de la soie au moyen de métiers mécaniques, a débuté en 1922 avec deux métiers. En 1931, leur nombre atteignit 40. En 1938, on en comptait 850. Aujourd'hui 2000 métiers environ, produisent chaque 25 mètres de soie artificielle en huit heures par jour, et la production est vendue en partie en Irak et en Iran. La matière première nécessaire à cette industrie est importée de l'étranger. Les principaux fournisseurs sont par ordre d'importance : l'Italie, la Belgique, la Suisse, l'Angleterre, les Etats-Unis, la France et la Hollande.

Etant donné l'importance de cette industrie pour l'économie syrienne, certains gros consommateurs envisagent depuis quelques années l'installation à l'intérieur de ce qui se fait en Egypte, d'une fabrique de filés de rayonne, qui puisse rendre rendre l'industrie syrienne de tissage indépendante de l'étranger. Bien que des contacts aient été pris depuis près de quatre ans, avec des constructeurs européens, l'installation d'une telle fabrique se heurte à des difficultés majeures d'ordre technique et financier.

## Baghdad

### LE TRAITE ANGLO-IRAKIEN

La mission du général Robertson a été accueillie dans tous les milieux politiques avec sympathie. Nul ne songe à Bagdad à soulever une controverse autour du traité Anglo-Irakien. On considère que l'heure présente impose une collaboration sincère avec les Britanniques et résolulement, on s'y met au travail pour atteindre l'objectif commun.

P. S.

MOURAKIB

# NOUS DEVONS FAIRE LA PAIX AVEC ISRAEL

(Suite de la page 1)

Cette guerre a ensuite réduit à néant nos provisions liquides. Nous avons passé plus de trente ans à réunir ces fonds qui auraient dû servir à relever le niveau du pays, à créer des dispensaires et des hôpitaux à travers le pays, accorder aux pensions aux vieux et aux invalides dans les sables brûlants de Palestine, et sacrifié la vie de milliers de nos jeunes.

De plus, cette guerre nous a plongés dans une détresse incroyable. Nous ne pouvons prévoir ce qui nous arrivera d'ici un an ou deux. Nous craignons Israël. Cette crainte nous pousse à nous fortifier et à maintenir sur pied de guerre une armée puissante. Or, les frais d'entretien de cette armée nécessitent un budget annuel de plus de soixante millions de livres. C'est naturellement le peuple qui supporte ces frais. Les lourds impôts prélevés par le gouvernement entravent toute l'évolution économique du pays. Nous avons besoin de capitaux énormes pour doter le pays d'industries modernes, mais les impôts qui grevent les budgets des nouvelles sociétés découragent les capitalistes.

Nous aurions pu employer ces millions dépensés pour les besoins militaires du pays, à créer des écoles et des universités, mettre sur pied d'œuvre tous les projets d'éducation publique et de sécurité sociale qui pourraient dans les dossiers gouvernementaux. Mais les sommes qui sont consacrées actuellement à ces buts sont faibles et les résultats sont bien loin d'être satisfaisants.

Plus de soixante nations ont reconnu Israël, ne nous berçons pas de fausses illusions, nous ne pour-

rons jamais changer quoi que ce soit à ce fait.

Il ne nous reste plus qu'à signer la paix avec Israël. Les autres Etats arabes devraient aussi se ranger à ce point de vue. Nous devons aussi limiter dans les conditions de paix, les effectifs militaires que nous devons garder sous les drapeaux, de façon à ce que nous ne dépassions pas les effectifs maintenus avant 1948. Nous pourrions ainsi diriger nos capitaux vers le relèvement économique du pays. Nous pourrions aussi, alors, envoyer des missions d'études en Israël, étudier l'évolution de ce pays et revenir avec des données récentes et des expériences que nous pourrions mettre à profit. Nous pourrions ainsi profiter de ce nouveau foyer de culture que les Juifs ont établi à nos portes, dans leur pays.

Salama MOUSSA.

N.D.L.R. — "Al Molkattam" fait une longue réponse à l'article de Salama Moussa pour dénoncer le danger d'une paix avec Israël, tant dans l'ordre économique que politique. Nous sommes d'un avis diamétralement opposé et soutenons l'opinion émise par ce grand homme d'Etat réaliste et ardent patriote, feu Ismail Sedky pacha. Le petit Etat d'Israël ne pourra jamais constituer un danger pour l'Egypte ; il faut avoir un singulier complexe d'infériorité pour le penser. Quant à l'économique, les deux Etats sont complémentaires. Nous aurons un marché ouvert à nos portes pour le surplus de notre production agricole qui n'est pas toujours facilement transportable sur de grandes distances, et nous trouverons, à notre disposition, beaucoup de produits que nous devons importer de fort loin, à grands frais et avec des devises rares.

# Revue de la Presse Nous avons des journalistes qui ont le courage de leurs opinions

"L'y a des juges à Berlin", disait un proverbe. Nous pouvons dire qu'en Egypte, nous avons des journalistes courageux qui savent résister aux entrainements des lamentables montons de Parure. En page une, nous avons donné la traduction in-extenso d'un courageux article de Salama Moussa préconisant la paix avec Israël. Nous citons, maintenant, la parole à M. José Camero en reproduisant son entrefilet de "L'Egypte Nouvelle" :

## France — Maroc — Egypte

Pourquoi esquiver le dur problème ? Sur la foi de télégrammes scélérats, inventés de toutes pièces et jetés, dans la circulation sans indication d'origine...

...sur la foi de dépêches qu'aucune agence télégraphique n'a confirmées et dont la fabrication malhonnête est ainsi établie...

...il a été annoncé, en pays d'Islam, que la France, prise d'un accès de fièvre chaude, avait massacré des Marocains, bombardé des mosquées, semé la fureur, la sauvagerie, le sang et la mort parmi les populations coupables d'avoir osé secouer le joug de la servitude et exiger la liberté.

A l'annonce de ces sévices, la presse d'ici — et sans doute d'ailleurs — secouée d'une sainte indignation, a jeté le feu par les narces et provoqué des mouvements de foules qui auraient pu avoir les plus graves conséquences.

Il a fallu faire garder étroitement les établissements français et empê-

cher la lame de fond qui ramenait forcément la lie à la surface de dégoûter en émeute ou en guerre sainte.

Renseignements pris, on a constaté qu'il ne s'était pas tiré un seul coup de fusil dans le Maroc avec lequel la France collabore la main dans la main, et que les Marocains les plus avancés avaient été les premiers churifs d'apprendre les nouvelles débitées sur leur pays...

Il ne faut pas que les peuples amis soient à la merci de la première saloperie venue, — ni surtout que la versatilité de nos tempéraments ou la regrettable légèreté de nos plumes, entouré d'une éternelle insécurité des rapports qu'on croyait établis au grand jour.

On déplore donc que pendant quelques heures, en base de proses tendancieuses et d'émotivités, la France ait pu être traitée ici, par des intellectuels qu'elle estime, comme ne l'ont pas encore été les trop nombreux parjures de la guerre de Palestine.

## Les carences de la Ligue Arabe

M. Mohamed El Tabé, dans "Akher Sa" dénonce les échecs successifs essuyés par la Ligue Arabe. Depuis toujours, nous nous opposons à la politique de cet organisme parce que, à divers reprises, il a imposé à l'Egypte une politique contraire à ses intérêts nationaux. C'est là, au point de vue différent de celui de notre auteur, mais qui se rejoint dans ses conclusions. Voici donc l'article de Mohamed El Tabé qui illustre l'opinion du grand Saad Zagloul sur l'aide que peut apporter à ce pays, un total de zéros.

La Ligue a échoué en Palestine. Elle a échoué aussi dans le règlement de la question des réfugiés. La Libye, un vieil différend la sépare au gouvernement de l'émir senoussi.

La Ligue n'a pas pu persuader le Roi Abdallah de laisser la Palestine à ses habitants. Elle n'a pas pu régler le différend syro-libanais. Elle n'a pas atténué la tension entre le Riad d'une part, Bagdad et Amman de l'autre. Elle a échoué dans la protection de l'Egypte contre le hachichisme venant des nations-sœurs. Elle n'a pas pu engager les gouvernements des nations-sœurs à garantir la culture du hachich qui ravage la santé de plusieurs millions d'égyptiens, en éroborant à ces derniers des millions de livres, qui prennent le chemin des nations arabes sœurs.

La Ligue arabe a échoué dans tout. Elle a réussi à dévorer la rançon des Arabes et à armer leurs querelles.

Personne aujourd'hui ne défend la Ligue des Etats arabes. C'est tout au plus les fonctionnaires de la Ligue qui s'en préoccupent grâce aux traitements généraux qu'ils reçoivent. Leur budget est celui d'un petit Etat. Ils disposent de toutes les variétés de devises, de francs, de dollars américains, de francs suisses, de baïques, d'escudo portugais, de couronnes suédoises, etc. Ces messieurs ont le libre parcours à Londres, à Paris, à Rome, à Washington. Ils se promènent à droite et à gauche, sous prétexte d'agir au service de la cause arabe, et pour faire la propagande arabe. Vous savez beau chercher une seule affaire réussie, une propagande bien faite, une occasion où nous aurions pu faire bonne figure, ce serait en vain.

On dit que les Etats-Unis ont fait savoir à la France qu'ils n'admettraient pas que l'on touchât au Sultan du Maroc ou aux libertés du Maroc.

Mais, nous nous souvenons, qu'en automne dernier, il y a quelques mois, Abdel Rahman Azzam pécha se déplaça à Lake-Success, à New-York et à Washington pour servir la cause non de la Palestine, mais de la Corée et de la paix en deux du 38ème parallèle.

Ce jour-là, Son Excellence a déclaré — d'autres aussi l'ont dit en son nom — que les responsables du département d'Etat et les membres influents du Congrès, avaient

été persuadés de l'erreur de la politique américaine en Palestine.

Azzam pécha était à peine arrivé au Caire, que les informations de Washington transmettaient une déclaration importante du vice-président des Etats-Unis. Le second serment de Washington a déclaré qu'Israël était né pour vivre, et que les Etats-Unis l'appuieraient toujours à l'avenir.

Telle est l'Amérique sur laquelle la Ligue arabe a compté pour réaliser ses aspirations en Palestine, dans le passé, pour régler le problème des réfugiés à l'heure actuelle, et pour secourir le Maroc et les Marocains à l'avenir.

La Grande-Bretagne a elle aussi une grande part au respect de la Ligue arabe. Nous entendons de temps à autre, les responsables dire que Londres ne permettra pas à Israël ceci ou cela, que Londres considère Israël comme un mal inévitable, que son plus cher désir est de l'effacer de la carte pour les beaux yeux des Arabes ?

Justes à quand allez-vous ainsi leurrer le monde ? Justes à quand allez-vous cacher ces réalités aux yeux des peuples arabes ? Justes à quand allez-vous anesthésier les nerfs des gens par des déclarations aussi trompeuses ?

## Avis important

Nous annonçons à nos lecteurs qu'à partir de la semaine prochaine, nous inaugurerons Notre page Médicale Mensuelle.

A cette occasion, nous invitons tous nos amis et lecteurs médecins, à nous faire parvenir leurs études médicales qui seront publiées au fur et à mesure, in extenso, ainsi que les illustrations qui pourront bien nous envoyer.

Il est dans la ligne de conduite de l'Journal de resserrer les liens culturels et sociaux entre toutes les couches intellectuelles de notre société locale. Et cette initiative que nous avons prise inaugure toute une série de mesures tendant à la réalisation de notre idéal politique et social.

vous serez toutes enthousiasmées...

par le rouge à lèvres qui tient créé par Max Factor

en coloris mode merveilleux pour flatter votre personnalité

- ★ Sa couleur est éblouissante et ne s'en va que lorsque vous l'ôtez
- ★ C'est une formule exclusive qui NE SECHE PAS les lèvres et les rend plus douces et plus attrayantes
- ★ Se fait en vos teintes préférées Clear Red, Blue Red, Rose Red, Pink et Orchid

pour le Maquillage en Harmonie des Couleurs par Max Factor ★ Hollywood